

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national ; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. Ajoutez que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr. Ildebrando Astensietti, délégué apostolique au Canada

S. Anselme, év. conf. et doct.

BEAU

Minimum 34
Maximum 50

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omar HEROUX

VOL. XLI — No 92

MONTREAL, VENDREDI, 21 AVRIL 1950

Cinq sous le numéro

Moscou exige que les Alliés évacuent sans délai la ville libre de Trieste

Il les accuse d'avoir violé "effrontément" le traité de paix italien, en faisant de cette ville une base navale anglo-américaine non autorisée

Moscou, 21 (A.P.) — La Russie demande aujourd'hui que les États-Unis et la Grande-Bretagne retiennent leurs 10,000 soldats laissés depuis 3 ans en garnison à Trieste et que l'on prenne les moyens immédiats pour faire de cette ville une véritable cité internationale.

En Angleterre

L'opposition entend poser la question de confiance dans le débat du budget

Libéraux et conservateurs s'appuieront sur ce point — Autres soucis causés par les ouvriers d'Ecosse et les dockers de Londres

Pour le plus grand bien de la population...

Une des associations de jeunes les plus en vue de la province a fait parvenir au Comité des Amis du "Devoir" une lettre dont nous extrayons les deux paragraphes suivants :

"Il nous fait plaisir de pouvoir offrir notre collaboration à votre journal dans sa campagne de souscription.

"Nous vous souhaitons tout le succès possible et même de dépasser votre objectif pour le plus grand bien de notre population."

SOUSCRIVEZ

A LA CAMPAGNE DES AMIS DU "DEVOIR"

Tous les partis en voie d'accord sur Léopold III

Bruxelles, 21. (A.P.) — Il ne reste plus, rapporte-t-on aujourd'hui de Bruxelles, qu'un seul point à régler pour que les trois principaux partis politiques de Belgique s'entendent sur le sujet du retour en ce pays du roi Léopold III. Mais les observateurs étrangers craignent que le désaccord persiste sur ce dernier point et ne suffisent à empêcher un règlement de la crise ministérielle belge, en cours depuis plus d'un mois. Libéraux et même socialistes semblent prêts, comme les chrétiens-sociaux à laisser le souverain exilé revenir de Suisse à Bruxelles pour y déléguer ses pouvoirs à son fils de 19 ans, le prince Baudouin. Mais le parti chrétien-social espère bien que cette cession de pouvoirs ne sera que temporaire et que, dans l'intervalle, Léopold pourra demeurer sur le même sol que son enfant.

Par contre, libéraux et socialistes tiennent à ce que l'abdication du roi soit définitive. Il ne vaudrait pas, par suite, à Léopold III de pouvoir être autorisé à demeurer au pays. Un nouvel entretien doit avoir lieu sur ce point entre les trois partis dès aujourd'hui.

Service d'été de la traverse de Lévis

Québec, 21 (D.N.C.) — M. Maurice Carrier, gérant de la traverse de Lévis, nous a appris ce matin, que le service d'été de la traverse sera remplacé par le service d'été au cours de la nuit. Les bateaux d'hiver feront la navette comme d'habitude entre les deux rives, jusqu'à minuit, puis l'on suspendra le service pendant quelques heures, pour procéder à l'installation des pontons et à la mise en service des bateaux d'été. Demain matin, à 6 heures, ce sont les bateaux d'été qui seront au quai et feront les traversées à toutes les 20 minutes.

Opposition à toute censure sur la question atomique

Washington, 21. (A.P.) — Un comité de l'American Society of Newspapers Editors a prié aujourd'hui cet organisme de combattre à toute force toute tentative d'établir aux États-Unis une censure officielle des nouvelles atomiques et de céder ainsi à des soldats et à des politiciens le droit de contrôler l'information tout entier de décider de l'emploi futur de l'énergie atomique.

Cette recommandation vient du comité de l'A.S.N.E. sur la liberté mondiale de la presse. Il estime préférable de garder au contraire l'attention du public braquée sur toutes les interventions de l'Etat dans le domaine atomique. Ce comité fait remarquer que la liberté de presse et grandement découragée dans les autres contrées, surtout d'Europe, depuis quelques années et qu'il importe par suite de la renforcer chez nos voisins.

Un peu plus tôt, le président de la société, M. Ben McKelway, avait fait rejeter la proposition que cet organisme établisse un bureau de discipline. Il soutient que les journaux américains doivent tenir à se corriger eux-mêmes sans qu'on ait besoin d'exercer de pressions sur eux et sans avoir à jouer un rôle de police.

Londres, 21 (Reuter). — A l'occasion de la présentation de son budget, le gouvernement travailliste de Grande-Bretagne peut s'attendre, rapporte-t-on aujourd'hui de Londres, à une offensive multiple contre sa politique financière et ouvrière.

L'opposition conservatrice a commencé par annoncer, hier soir, qu'elle requerra une série de votes de méfiance sur les principaux postes du budget. Le cabinet a déjà laissé entendre qu'il laissera ses partisans libres de leur vote en ce domaine et ne recourra pas aux mesures disciplinaires abandonnées depuis trois ans.

Le premier de ces votes de méfiance peut avoir lieu dès aujourd'hui. Les récentes déclarations du chef libéral Clement Davies montrent que l'opposition risque de se refaire entière contre le cabinet à ce moment. On ne croit pas toutefois que le principal débat puisse survenir avant mercredi, sur la nouvelle taxe frappant la gazoline.

Dans le domaine ouvrier, le gouvernement de M. Clement Attlee doit affronter une grève de 7,000 dockers du port de Londres qu'il dit inspirée par les communistes.

On regarde aussi comme un camouflet pour lui que les unions ouvrières d'Ecosse se soient ralliées hier à la politique de gel des salaires et après avoir demandé qu'on relève au moins les gages des travailleurs gagnant moins de \$18.60 par semaine. Ces unions groupent 726,000 membres.

La Commission Massey a terminé hier, ses audiences publiques

A Terre-Neuve en juillet

Ottawa, 21 (C.P.) — La commission Massey, après deux semaines de sessions ininterrompues, a terminé hier ses audiences publiques dans la capitale. Les commissaires se rendront, au début de juillet, à Terre-Neuve pour entendre les suggestions de la dixième province.

Mais d'ici juillet, les commissaires et les secrétaires seront fort occupés à classer les nombreux rapports qui ont été soumis et à préparer un premier rapport. On ne prévoit pas que la commission puisse soumettre son rapport final avant l'hiver prochain.

Il est plus que probable que l'une des principales recommandations de la commission se rapportera aux universités canadiennes qui ont toutes demandé l'aide du fédéral.

A peu près toutes les associa-

LE CORPS DU JEUNE FRANCHE REPECHE A STE-ANNE DE SOREL

Le corps du jeune Michel Franche, âgé de 5 ans, a été retrouvé mercredi dernier dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, près de Sainte-Anne de Sorel. Le décuve a été fait par M. J. Brunet, de Sainte-Anne.

Elle met fin aux recherches entreprises depuis la disparition, le 24 décembre dernier, du jeune Michel et de sa sœur Lise, âgée de 3 ans. Les deux enfants s'étaient noyés dans la rivière Ottawa, en face de Sainte-Anne de Bellevue. C'est la mère, Mme Camille Franche, qui avait relevé la piste des enfants sur la neige. Le corps de la jeune Lise avait été retrouvé quelques semaines plus tard.

Moscou accuse les deux autres grandes capitales d'avoir "effrontément violé" le traité de paix entre les Alliés et l'Italie qui faisait de Trieste une ville libre sous surveillance de l'ONU et affirme que Londres et Washington y maintiennent une vraie base navale illégale.

C'est le sous-ministre russe aux affaires étrangères, Andreï Gromyko, qui s'est chargé de communiquer cette note de protestation aux diplomates français, britannique et américain accrédités au Kremlin.

De Washington, on répond officiellement aujourd'hui que l'Ouest a tout droit de maintenir une garnison à Trieste jusqu'à ce que le régime international soit parfaitement établi et que c'est la Russie elle-même qui a retardé cet établissement avec son obstination à refuser l'un après l'autre tous les gouvernements proposés pour administrer cette ville.

En 1948, les trois grandes puissances de l'Ouest avaient même suggéré de rendre Trieste à l'Italie. Mais les milieux diplomatiques américains affirmèrent aujourd'hui que tout accord sur Trieste devrait tenir compte des réclamations de la Yougoslavie voisine. La Russie avait appuyé autrefois les réclamations yougoslaves avant la rupture entre Belgrade et le Cominform. Aujourd'hui les trois capitales refusent de faire aucun commentaire formel de la nouvelle, avant d'avoir reçu le texte officiel de la note soviétique.

Celle-ci rappelle la suggestion allée de 1948. Elle demande que l'on se refuse à nommer un gouverneur de Trieste et que l'on retire dans les 4 mois et demi suivants toutes les troupes d'occupation, aussi bien yougoslaves qu'anglo-américaines. La note russe assure que l'Ouest ne tolère aucune autorité civile à cet endroit et qu'il y a construit sans permission des routes stratégiques et des casernes.

Chauffeur de taxi qui dépouille son client de \$62

Un chauffeur de taxi est actuellement recherché par les limites de la sûreté municipale pour avoir effectué un vol à main armée sur la personne d'un de ses clients dans la soirée d'hier.

La victime de l'attentat, M. Gilbert L'Abbé, domicilié à 7086 rue Chateaubriand, a porté plainte à la police que près des rues Jean-Talon et Boyer, le chauffeur arrêta sa voiture et ordonna au passager d'enlever ses chaussures et de lui remettre le contenu de ses goussets. L'Abbé s'exécuta et descendit sur ses chaussures. Le chauffeur s'enfuit avec la somme de \$62.

La victime avait hérité la voiture à l'angle des rues Saint-Catherine et Guy pour se faire conduire à son domicile.

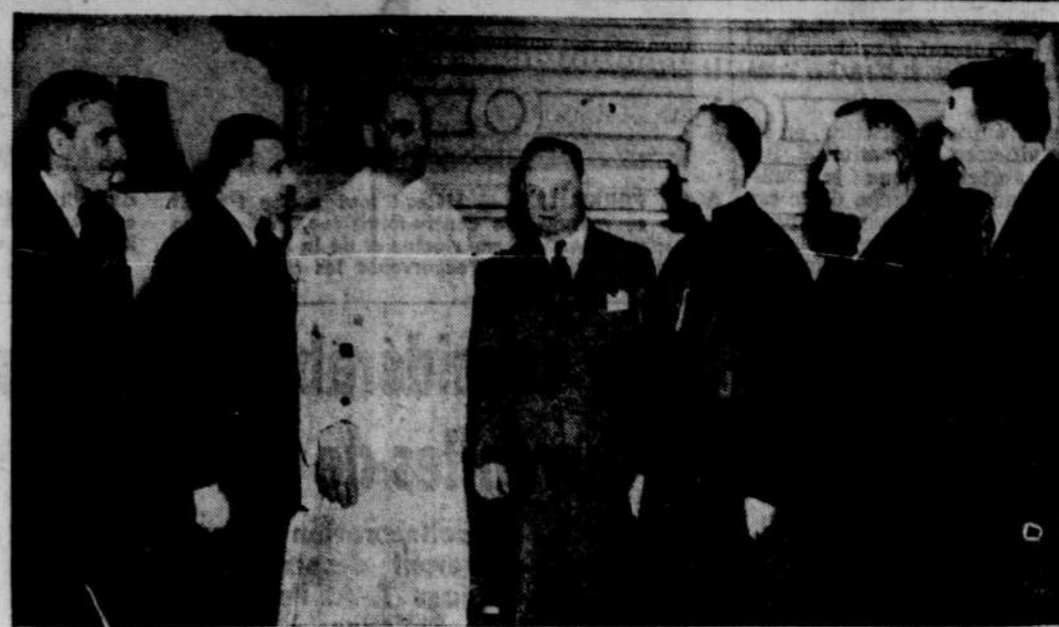
Washington veut étendre le pacte de l'Atlantique à l'Allemagne-Ouest

Ce pays a droit à une protection contre la Russie — Geste aussi nécessaire à la fusion économique de l'Europe

Francfort, 21 (A.P.) — Des milieux avisés assurent aujourd'hui, à Francfort, que les États-Unis cherchent en ce moment à trouver une formule d'accord qui permette d'inclure l'Allemagne occidentale parmi les nations protégées par le pacte de l'Atlantique. Cette formule serait présentée aux trois grandes puissances au cours de la prochaine conférence de Londres sur le problème allemand.

On explique que nos voisins veulent ainsi satisfaire à la fois les aspirations légitimes des Allemands à une protection formelle contre l'agression soviétique et la nécessité de fonder le plus étroitement possible leur pays avec le reste de l'Europe-ouest pour en mieux assurer la restauration économique. Le régime de Bonn ne serait toutefois contraint à aucune contribution militaire directe au pacte.

Il faudrait toutefois pour réaliser cette union modifier ou les deux articles de ce pacte; et l'on peut s'attendre sur ce point à l'opposition de la France et peut-être aussi d'autres pays. Hier, 20, aurait, incidemment, été le 61^e anniversaire de naissance d'Hitler, dont pas un journal allemand n'a parlé.



AU CLUB RICHELIEU — Un banquet groupant quelque 600 personnes, en l'hôtel Windsor, a marqué hier soir le quatrième anniversaire de la fondation du Club Richelieu-Montréal. Sur cette photo apparaissent, de gauche à droite : M. Pierre Desmarais, chef du conseil municipal de Montréal; M. Sarto Fournier, député fédéral de Maisonneuve-Rosemont;

le R. P. Marcel-Marie Desmarais, o.p., confesseur de la soirée; M. Léonard Lauzon, président du Club Richelieu; S. Exc. Mgr Conrad Chaumont, administrateur apostolique de l'archidiocèse de Montréal; M. Redmond Roche, député provincial de Chambly et M. Emile Boucher, gouverneur de la Société Richelieu.

Le Club Richelieu célèbre son quatrième anniversaire

Conférence du R. P. Marcel-Marie Desmarais, O.P.: "Catholiques à globules rouges" — Lancement de la campagne de charité Richelieu — Réunion de 600 invités à l'hôtel Windsor — Hommage aux fondateurs du Club — Importantes délégations — Les Disciples de Massenet — Tirage d'une Studebaker

"La sécurité religieuse de la province de Québec est devenue quelque chose d'inquiétant. Avec elle me paraissent menacés non seulement les valeurs spirituelles, mais notre sécurité temporelle, notre culture et nos biens matériels. Il faut que les clercs et les laïcs, comprennent l'appel pressant de l'Eglise, et répondent au besoin urgent d'une foi surabondante. Il nous faut des catholiques à globules rouges. Des catholiques qui prient et croient lucidement."

Telle est la conclusion de la conférence que présentait le R. P. Marcel-Marie Desmarais, O.P., à l'occasion du banquet anniversaire du Club Richelieu, en l'hôtel Windsor. Le Père Desmarais parlait devant près de 600 invités à la

célébration du quatrième anniversaire de la fondation du Club Richelieu. Sous la présidence de M. Léonard Lauzon, la soirée réunissait tous les membres Richelieu, leurs amis et les représentants de l'Eglise et de l'Etat.

Dans sa conférence intitulée: "Les catholiques à globules rouges", le Père Desmarais a commenté cette parole de l'Evangile: "Je suis venu pour qu'ils aient la vie, et qu'ils l'aient en surabondance." Trop de catholiques dans cette province le sont par accident de naissance, par habitude ou par intérêt. La vie chrétienne a perdu sa vigueur. Sous le couvert d'une humilité janséniste, la plupart des catholiques voudraient se faire pardonner de l'être. Ils

font songer à ce mot de Nietzsche: "Il faudrait qu'ils chantent de meilleurs chants pour qu'ils m'apprennent à croire à leur Dieu. Il faudrait que ces disciples du Sauveur aient un air plus sauvé."

"Nos catholiques ont perdu le sens de l'émerveillement devant le bonheur de connaître le sens divin de la destinée humaine. Leur religion est anémique, formaliste, remplie de crainte. Au lieu d'être des chrétiens épanouis, ce sont des croyants amoindris."

"Un jeune communiste, raconte le Père Desmarais, qui assistait récemment à une cérémonie religieuse, disait à un ami: "Ces gens-là croient à des diens, ou ne croient à rien." C'est exactement le visage du catholicisme que l'on montre le plus souvent, alors qu'il est une merveilleuse école de joie, d'enthousiasme et de ferveur.

"Il nous faut des catholiques conscients, qui ne craignent pas d'affirmer avec courage leur foi dans le surnaturel et en une mission divine de l'homme. Il nous faut des catholiques priant, pour qui la source de toute énergie reste ouverte sur leurs entreprises humaines, et non des marchands d'indulgences. Il nous faut des catholiques qui aient une foi éclairée, agissante et courageuse, pour qui leur catholicisme est un enseignement de lucidité."

"La province de Québec, conclut le Père Desmarais, a besoin d'apôtres qui mettent du levain dans cette pâte inerte de sa foi. Il est urgent que les clercs et les laïcs entendent l'appel de l'Eglise, que l'individu cesse d'être un impissant sur le plan social et accepte intégralement sa mission: diffuser la vérité et faire rayonner la santé dans l'organisme spirituel de son milieu par l'amour et la foi."

M. Jean-C. Aubry a présenté le conférencier et c'est M. Emile Boucher qui l'a remercié au nom du Club Richelieu.

Avant la conférence du R. P. Desmarais, M. Yvon Bélanger, directeur de la campagne Richelieu de charité, avait lancé officiellement sa souscription pour 1950. L'objectif pour cette campagne a été fixé à \$25,000. La campagne en faveur des œuvres, à Saint-Jérôme, prendra la forme traditionnelle de la vente de savons.

Durant le banquet, un hommage a été rendu par le président Lauzon et M. Rosaire Archambault, vice-président du Club Richelieu, à trois pionniers du mouvement Richelieu à Montréal. Il s'agit de M. Emile Boucher, gouverneur de la Société Richelieu; Jean-C. Aubry, premier président Richelieu en 1948, et Lucien Bélair, président de l'an dernier.

D'importantes délégations des clubs Richelieu sont venues de tous les coins de la province pour saluer leurs confrères de Montréal. Notons les Richelieu de Québec, Trois-Rivières, Hull, Ottawa, Verdun, Sherbrooke, Granby, Drummondville, Shawinigan, Saint-Jérôme, Rouyn-Noranda, Mont-Laurier, Saint-Jean.

Parmi les personnalités présentes à la table d'honneur, on remarquait S. E. Mgr Conrad Chaumont, administrateur apostolique de Montréal; M. et Mme Léonard Lauzon, le R. Père Desmarais, M. Sarto Fournier, représentant de M. Saint-Laurent; M. Redmond Roche, représentant de M. Maurice Duplessis; M. Pierre Desmarais, représentant de M. Camille Houde; M. et Mme Raymond Dupuis, M. et Mme Rosaire Archambault, M. Yvon Bouchard et plusieurs autres.

Quand la crèche manque de foin



Les Associations

par François ZALLONI

VINGT-HUITIEME ARTICLE

Plus de 20,000 personnes touchent actuellement un traitement régulier du gouvernement provincial. Ce chiffre comprend les juges, les aumôniers, les médecins de prisons, certains professionnels et des groupes d'employés, comme ceux de l'Hydro-Québec, que l'on ne compte pas d'habitude parmi les fonctionnaires.

Ces derniers sont environ 15,000 dont un peu plus de la moitié font partie de deux organisations professionnelles: L'Association des employés civils, à Québec, groupe environ 5,000 membres et, à Montréal, l'Association des fonctionnaires de la province, en réunit environ 3,000.

UNE FAILLITE

On peut regretter qu'un grand nombre de fonctionnaires aient refusé de faire partie de ces associations. Leur abstention est significative. Elle provient de ce que ces organismes n'ont pas réussi à sauvegarder les intérêts de leurs membres.

Ce fait n'excuse pas les employés civils d'abandonner leurs associations — à Québec, leur nombre a baissé d'un dixième depuis 1946 — l'explique, simplement.

Le Conseil général des employés civils groupe les délégués des deux organismes, quand il s'agit d'étudier les questions d'ordre professionnel et de les présenter aux autorités.

Il est manifeste que le travail du Conseil n'a pas été couronné de succès.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Il est également certain que les associations ont développé surtout le côté récréatif et social de leur programme. On n'a qu'à feuilleter leurs revues officielles pour s'en rendre compte.

On lira, par exemple, dans Contact de novembre dernier un article qui invite les fonctionnaires à faire partie de l'A.E.C.

L'auteur cite les principaux avantages de l'Association: abonnement à la revue, Mutuelle, assurances diverses, cours d'anglais et de culture physique, exposition artisanale, concours sportifs, etc., etc., et, en dernier lieu, "Un conseil général qui s'occupe de vos intérêts et discute avec les autorités des problèmes qui vous intéressent..."

APLATISSEMENT

Ces revues, surtout celle de Québec, offre d'ailleurs une lecture assez décevante, car les fonctionnaires donnent l'impression de s'être complètement aplatis devant les autorités.

Dans la situation où ils se trouvent, on croirait qu'ils saisiraient toutes les occasions pour mettre à jour leurs griefs.

Loin de là: ils en parlent le moins possible — et toujours en les surcraint d'éloges. Voici des exemples:

Des pensions seront payées à des vétérans des guerres impériales

Ottawa, 21 (C.P.) — Au moment que le gouvernement faisait part d'un plan pour payer des allocations à quelque trois mille vétérans des guerres impériales, des députés ont demandé que l'on augmente la pension versée aux vétérans de la première guerre mondiale. Ces députés voudraient que la pension mensuelle soit portée au moins à \$50 pour les célibataires et à \$85 pour les hommes mariés. Ces pensions ne sont d'ailleurs payées qu'aux vétérans dans le besoin.

Le projet de loi du gouvernement vise au paiement d'allocations aux vétérans du Commonwealth et des forces alliées qui ont combattu durant la première guerre mondiale, sont venus ensuite s'installer au Canada et y ont vécu au moins pendant vingt ans.

Le coût de ce projet sera de \$2,000,000 et l'on estime qu'en plus des 3,000 vétérans qui pourront recevoir ces allocations à compter de l'an prochain, 1,500 autres seront éligibles au cours des quinze prochaines années.

Le projet de loi prévoit aussi une décentralisation dans l'administration des pensions de guerre.

"Nous savons l'intérêt particulier que le premier ministre porte à tous les fonctionnaires. Nos autorités reconnaissent la gravité du problème auquel quelques-uns d'entre nous ont à faire face. Je sais que ces mêmes autorités font actuellement tout ce qui est humainement possible pour y trouver une solution adéquate." (Article de M. René LaBelle, président de l'A.F.P.; La Ronde d'Office, nov.-déc. 1949).

"Nous vivons avec nos employeurs dans l'harmonie et la concorde. Cela ne veut pas dire que les employés civils n'ont aucune revendication à faire; bien au contraire. Nos revendications, nous les soumettons avec sincérité. On nous accorde un p'tit quelque chose, on ne dit pas non pour le reste... et on recommence!"

"Mais, en toute justice, je dois déclarer que notre gouvernement fait pour ses employés ce qui lui est possible de faire. Il comprend nos problèmes et nous n'avons pas le droit de douter qu'il veuille nous aider à les résoudre." (Extrait d'un discours prononcé le 9 septembre 1949 devant le Canadian Council of Provincial Employees Associations, par M. Louis Normand, président de l'A.E.C.)

UNE PUISSANCE

Les employés civils sont comme de petits enfants devant le gouvernement. Individuellement, ils risquent des punitions sévères s'ils osent élever la voix trop haut. En groupe, ils sont aussi impuissants. La loi leur défend toute affiliation à un groupe étranger. Ils ne peuvent avoir recours à personne. Ils n'ont pas le droit de faire la grève.

Cela veut dire que les fonctionnaires sont entièrement à la merci des autorités. Leurs revendications peuvent être — et sont effectivement — mises au panier sans qu'ils puissent rien y faire.

Bien mieux, on dit que le gouvernement fait nommer ses créatures aux élections générales des associations, afin que celles-ci tombent encore plus avant sous la coupe de l'Etat.

(suite à la deuxième page)

EN 4^e PAGE, PREMIER-MONTREAL

Qui dirigera le parti libéral?

par André LAURENDEAU

Quand la crèche manque de foin

(suite de la 1ère page)
Plusieurs candidats aux idées "avancées" se désistent à la dernière minute. Environ 40% des directeurs de l'A.E.C. ont été élus par acclamation.

LES PRESIDENTS
Le président actuel de l'A.E.C. (et du Conseil général) est un haut-fonctionnaire de l'Office du crédit agricole, M. Louis Normand. Certains lui reprochent d'être un camarade d'enfance de M. Duplessis.

D'autres estiment que l'amitié du premier ministre envers le président Normand permet à ce dernier de mieux défendre la cause des fonctionnaires.

Qui a raison ? Le mieux est d'attendre au printemps prochain que M. Normand ait complété son terme d'office qui dure deux ans.

On peut adresser les mêmes remarques, dans une certaine mesure, au président actuel de l'A.F.P., M. René LaBelle, qui dirige à Montréal le Bureau des examinateurs des électriciens. C'est un ancien député de l'Union nationale dans le comté de Saint-Henri.

ELOGES INTERESSES
Quoi qu'il en soit, les autorités entretiennent d'excellentes relations avec ces associations.

Celles-ci fournissent un prétexte au gouvernement pour empêcher les fonctionnaires de faire partie d'autres organismes, qui seraient moins dociles. Le service est insatisfaisant.

D'ailleurs, le gouvernement se sent tellement en sûreté avec les associations actuelles de fonctionnaires qu'il en vante publiquement les mérites. Voici quelques messages de fin d'année (1949), tirés de la revue Contact:

"En se groupant dans une association respectueuse de l'autorité et des lois, les employés civils de la province pratiquent l'union qui fait la force." (M. Maurice Duplessis).

"Je félicite l'A.E.C. pour son travail fructueux parmi les fonctionnaires. Cette association, entièrement dévouée à ses membres, jouit d'un haut prestige auprès du gouvernement parce qu'elle fait école sur les employés civils pour que ceux-ci comprennent leurs responsabilités et continuent de servir avec un dévouement inlassable la province qui les emploie." (M. Onésime Gagnon).

"Le gouvernement s'est toujours appliqué à entretenir avec les serviteurs de l'Etat les relations les plus cordiales et il m'est agréable de souligner les résultats obtenus. Si vos initiatives ont été nombreuses et fécondes, c'est que les employés civils se sont rendus compte qu'une association forte, respectueuse des lois et de l'autorité, leur serait éminemment utile." (M. J.-S. Bourque).

"Une association respectueuse des lois comme la vôtre ne peut que faire du bien et réaliser d'heureuses initiatives dans l'intérêt du service civil. Je vous engage donc à devenir membres de l'A.E.C. le plus tôt possible, et cela pour votre bénéfice." (M. Omer Côté).

Quand on connaît la misère des employés civils et l'impuissance des associations à y porter remède, on trouve que ces "messages de bonne année" sont d'une ironie monstrueuse.

D'ailleurs, de tels éloges ne rassurent pas le prestige des associations. Au contraire. Plusieurs employés civils y voient la preuve d'une collusion entre leurs organismes et le gouvernement.

C'est de l'exagération. Espérons-le!

LEUR VRAI MERITE
Les associations possèdent, dans tous les cas, une qualité que l'on doit reconnaître: celle d'exister! C'est un avantage de grande valeur pour l'avenir.

Les fonctionnaires ont besoin de l'association professionnelle. A cause de nos mœurs politiques et de la boue où s'enlise le fonctionnarisme, une telle association n'a pas été en mesure de se faire valoir. On a raison de la critiquer.

Mais elle conserve le mérite de se maintenir, de tenir le coup. Le peu qu'elle fait, c'est déjà cela. Un jour viendra où les fonctionnaires devront compter sur un organisme quelconque pour appuyer une démarche, forcer la main des autorités.

Ils seront alors heureux de trouver dans les cadres de leurs associations un organisme capable de soutenir leurs efforts. C'est là le mérite principal de l'A.E.C. et de l'A.F.P. Vivre, est le service le plus important qu'elles aient rendu jusqu'ici aux fonctionnaires.

Les directeurs du Comité des citoyens

Le Comité des citoyens a tenu sa réunion annuelle hier après-midi à l'hôtel Windsor. On a procédé à l'élection des directeurs de cet organisme qui sont: Mlle E. C. Monk, Mme F. R. Adair, MM. Alex. Ballantyne, président sortant; R. P. Adams, Ernest Bureau, Ernest W. Foulds, E.-D. Gariépy, Alfred F. Larose, W. Leggat, M.-H. Nadeau, C. Niderost, c.r., J.-A. Pauldeu, E. W. Sayer et Maurice Tremblay.

A une réunion prochaine, on élira les officiers du Comité. M. Ballantyne a déclaré que le Comité s'oppose au remplissage de la carrière du Jardin botanique parce que des plans sont préparés en vue de transformer cette carrière en un jardin aquatique.

Le Comité des citoyens est l'un des treize corps publics de Montréal qui comptent des représentants au conseil de ville.

Le R. F. E. Charland décédé à Joliette

Joliette, 21 (D.N.C.) — Le R. F. E. Edmond Charland, Clerc de St-Viateur, est décédé hier à l'âge de 86 ans 1 mois 20 jours.

La dépouille mortelle est exposée à la maison Champagnier.

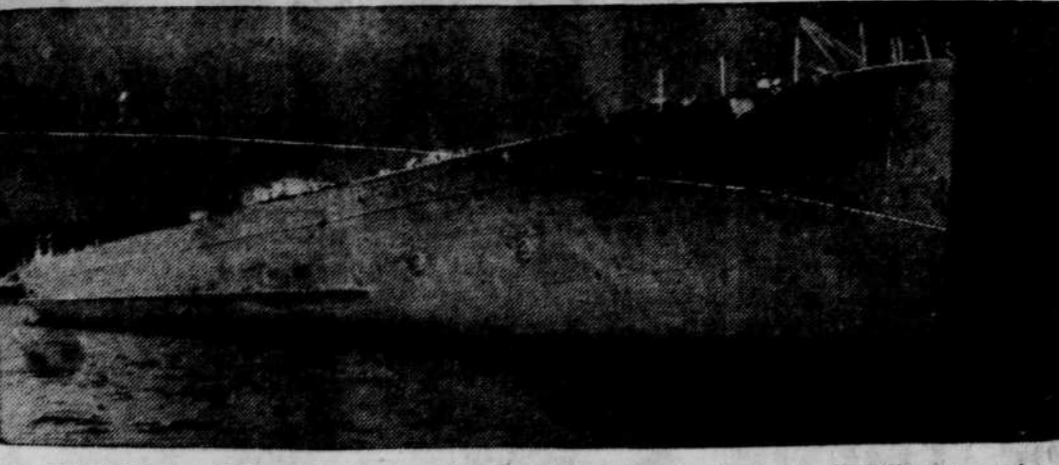
Les funérailles auront lieu en la chapelle du noviciat St-Viateur à Joliette, demain, à 10 heures.

Le Frère Charland fut professeur à l'Institution des Sœurs-Muets, à St-Roch de l'Acadian, à St-Remi de Napierville, à Berthier.

Il dirigea les écoles de St-Louis du Mile-End, de Lanoraie, de St-Louis de Gonzague.

Il fut surveillant au collège Bourget, à Rigaud et au collège de Berthier.

Ses dernières années se passèrent à Joliette où il fut concierge au séminaire de Joliette et au scolasticat St-Charles.



A LA FERRAILLE — Hélas! tout a une fin. Et même ce magnifique contre-torpilleur, vétéran de la marine de guerre américaine et de la R.C.N., part pour le cimetière, en l'occurrence les chantiers de démolition de Halifax. La ferraille sera vendue à la compagnie Guard Towing, qui en assurera la distribution dans diverses industries.

Essor considérable des Clubs Juvéniles de la Police

Des civils, en collaboration avec les autorités policières, dirigeront désormais cette institution — M. le juge T.-A. Fontaine succède au capitaine Ovila Pelletier, à la présidence — Les clubs comptent aujourd'hui plus de 56.000 membres

A une assemblée des dirigeants des Clubs juvéniles de la Police de Montréal, tenue hier après-midi, le juge T.-A. Fontaine, des Sessions de la paix, a été élu président de cette organisation fondée il y a trois ans sous l'inspiration du capitaine Ovila Pelletier, président sortant de charge. Dirigé uniquement par les membres de l'escouade de la prévention de la délinquance juvénile, le Club juvénile de la Police a élargi ses cadres, hier, en confiant sa direction à des civils qui seront appelés à collaborer avec les autorités poli-

cières pour promouvoir ce mouvement qui a pour but de réunir les jeunes et occuper leurs loisirs. Le nouvel exécutif comprend, outre le juge Fontaine, M. le juge J. G. Nicholson, premier vice-président; le capitaine-détective Ovila Pelletier, deuxième vice-président; M. Donat Lalonde, trésorier; MM. Claude-A. Bourgeois, secrétaire, et Julien White, secrétaire adjoint.

Dans le conseil d'administration, on remarque MM. Camillien Houde, maire de Montréal; Albert Langlois, directeur du Service de la police; F. S. Molson, Jacques Languevin, Roger Beaulieu, Lucien Beliveau et J.-Eugène Therrien.

M. Roger Guimét a été nommé conseiller juridique de cette association.

Le capitaine Pelletier

Le président sortant de charge, le capitaine Pelletier, a souligné dans une brève allocution, l'oeuvre accomplie par les Clubs juvéniles de la Police, particulièrement au cours de la dernière année.

Ces clubs qui groupaient en 1948 environ 8.000 jeunes gens âgés de 6 à 18 ans, comptent aujourd'hui 56.000 membres. On compte par ailleurs quelque 25.000 membres honoraires. Le capitaine Pelletier a révélé aussi que la campagne de souscription organisée en mars 1949 avait rapporté la somme de \$73.960.17.

"Ces clubs qui ont été fondés il y a trois ans à titre d'expérience, dit le capitaine Pelletier, se sont avérés très efficaces. Ils sont devenus aujourd'hui une institution établie qui doit demeurer car elle est appelée à produire des résultats tangibles pour le plus grand bien de notre jeunesse.

Le juge T.-A. Fontaine

Le nouveau président, le juge T.-A. Fontaine, a chaleureusement félicité le capitaine Pelletier du magnifique travail accompli. Il a aussi félicité tous les membres de la police qui ont contribué bénévolement à l'édification de cette magnifique institution.

M. le maire Houde

En joignant ses félicitations à celles du nouveau président, M. le maire Houde a fait allusion au rapport venant d'être soumis aux membres pour se dire étonné de l'ampleur des activités du mouvement durant les derniers mois. Il a souligné que les dirigeants du mouvement ont toujours bénéficié dans le passé de la confiance des autorités municipales, et il s'est dit assuré que les nouveaux adhérents apporteront, comme leurs prédécesseurs, leur entier concours à ceux qui luttent contre la délinquance juvénile dans un centre métropolitain aussi vaste que le nôtre.

La température

(Canadian Press)
Le temps est couvert partout dans la province aujourd'hui et il fait froid. On prévoit même des bourrasques de neige dans les Cantons de l'Est et certaines régions des Laurentides. Ailleurs, il pleuvra. Le temps se remettra au beau ce soir.

Montréal et régions d'Ottawa: nuageux avec quelques intervalles ensoleillés. Temps clair ce soir. Froid. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal et Ottawa, 45.

Laurentides, Saint-Maurice et les régions ouest du Lac St-Jean: nuageux, puis temps clair ce soir. Bourrasques de neige et averse. Froid. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Québec et Sherbrooke, 45.

Région est du Lac Saint-Jean et régions de Baie Comeau: nuageux et averse. Doux aujourd'hui tournant au froid ce soir. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Chicoutimi, 45; Rivière-du-Loup, 50.

Gaspé: pluie intermittente. Doux et vents du sud-est. Maximum aujourd'hui à Matane et Mont-Joli, 50.

La T.C.A. responsable de la mort de 203 visons

Halifax, 21. (C.P.) — Un jury de la Cour suprême a décrété aujourd'hui que Trans-Canada était responsable de la perte de 203 visons visons, propriété de Nova Mink Ltd. Après trois heures de délibérations sur une cause qui semble unique dans les annales de l'histoire judiciaire du Canada, le jury a déclaré que la perte encourue entraînait des dommages pour environ \$10.000.

L'avocat de la T.C.A., M. J. E. Rutledge, a déclaré que la cause serait portée en appel parce que la décision rendue par le jury constitue un précédent dangereux pour l'industrie du transport par avion au Canada. Le Cie Nova Mink avait poursuivi la T.C.A. alléguant que par suite du passage trop près du sol de l'un de ses avions, 203 visons visons avaient péri, par suite d'une trop grande frayeur.

25 arrestations à Shawinigan

La police provinciale et celle de la Commission des Liqueurs font un nettoyage dans la région

Les Trois-Rivières, 21 (D.N.C.) — Entre 20 et 25 personnes ont été appréhendées, mercredi soir, dans le district de Shawinigan, dans la poursuite d'une campagne d'épuration entreprise par la sûreté provinciale. Celle-ci a reçu pour la circonstance la collaboration de la police des liqueurs et de détachements de la police municipale des endroits visités. La plupart des prévenus sont des femmes. La nouvelle nous a été confirmée hier par le lieutenant Donat Mayer, d'Amos, au bureau du sergent Jean J. Gauthier, chef de la permanence triffuivienne de la sûreté.

Plusieurs des prévenus ont comparu le soir même et leurs causes ont été ajournées à diverses dates.

Le lieutenant Mayer a été spécialement chargé de cette campagne d'épuration qui a jusqu'à date donné d'excellents résultats grâce à la collaboration des membres de la sûreté de notre ville et des corps de police municipaux.

Les arrestations ont été opérées dans un hôtel de Shawinigan, chez un citoyen de Ste-Flore et dans des maisons de prostitution de Grand-Mère et du Lac à la Tortue. La sûreté poursuit sa campagne d'épuration dans notre région après avoir visité Rouyn, Val d'Or et La Tuque. Elle a visité les établissements précités entre dix heures et minuit mercredi soir.

Le lieutenant Mayer déclarait à notre représentant qu'on ne s'en tient aucunement au caractère de l'hôtel de Shawinigan où des arrestations ont été effectuées. On a simplement donné suite à une série de plaintes pour y capturer les prostituées qui bénéficiaient de l'hospitalité du grill pour rencontrer leurs "clients".

Parmi toutes les personnes arrêtées, il n'y avait que deux hommes. Les autres étaient des femmes qui

Personnalités décédées hier

Canadian Press
St-Jean, N. B. — Dr William MacIntosh, 83 ans, conservateur du musée du Nouveau-Brunswick.

Huntingdon, Qué. — Dr H. R. Clouston, 61 ans, médecin éminent de Huntingdon et directeur de l'hôpital du comté.

Québec — M. J.-Alexandre Leprie, 62 ans, protonotaire adjoint de la Cour supérieure de Québec.

Montréal — M. Gilbert Larue, 67 ans, rédacteur en chef à L'Autorité depuis 34 ans.

Moscou — Le lieutenant-général Viktor Grigorievitch Masedkin, 45 ans, haut personnage du ministère soviétique des affaires extérieures.

South Bend, Ind. — M. Roy E. Cole, 63 ans, ingénieur en mécanique qui a dessiné les plans de l'automobile Studebaker.

Weybridge, Surrey, Angl. — M. Warwick Deeping, 73 ans, éminent écrivain anglais.

Kingston, Ont. — M. Gerbert Ditchburn, 69 ans, constructeur renommé dans la construction de yachts de course.

Londres — Lord Berners, 66 ans, compositeur et écrivain renommé.

Bexhill, Sussex, Angl. — Le brigadier Norman William Webber, 69 ans, commandant de la 2e division canadienne lors de la bataille d'Ypres pendant la première guerre mondiale.

RESERVEZ VOTRE TABLE IMMEDIATEMENT pour la
Grande partie de cartes annuelle
organisée par
L'Association Professionnelle Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada
Lundi 24 avril à 8 h. 15 p.m.
AU MARCHÉ ATWATER
Prix de présence d'une valeur totale de \$2.000. en plus de 2 prix par table
RESERVATIONS: M. L. FAUCHER, CH. 8371 ou CL. 5298.
Secrétaire A.P.C.V., 1371 est, Laurier, Montréal, P.Q.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est. Ste-Catherine
Livrables partout
PL. 1786-1787
10% d'escompte aux communautés religieuses.

Petites Annonces
A VENDRE OU A LOUER
Maison deux logis, moderne, résidentiel, solaires, jardin, garage, arbutus, pelouse, logis libre à \$1,860 avenue. WI. 2819. 24-4-50

CAMPS D'ETE A LOUER
Bord du lac des Deux Montagnes, \$100.00 et plus. Jour: AM. 8923. Soir: AM. 1588. Facilités de transports. 5-3-50

CHAMBRES A LOUER
Outremont, grande chambre ensoleillée. Ite. Jumeaux, lavabo, eau chaude. AT. 8608. J.n.o.

MAISON A LOUER
Ave Jeanne d'Arc, 6 pièces chauffées modernes, eau chaude, fournaie, réfrigérateur à côté, \$80.00. Adresses seulement. Références. CL. 3040. 22-4-50

TARIF
Annonces classifiées
"Le Devoir" — BÉLIER 3361
430-434 Notre-Dame est
(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.)
1 cent le mot; 25c minimum comptant. Annonces facturées 15c le mot, minimum 50c.
Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou indentées, etc.). Tarif fourni sur demande (variant de \$2 à \$6 la ligne, mesure agate — 14 lignes au pouce sur une col.) selon le nombre d'insertions.
Naisances services, services anniversaires, grand-mères, remerciements pour condoléances, etc. 2 cents le mot, minimum 50 cents.
Pianocailles, prochains mariages, 2 cents le mot, minimum \$1.00 l'insertion.

Départ du Père Montour pour l'Europe

Trois-Rivières, 21. (D.N.C.) — Le R. P. Lionel Montour, O.M.I., du bureau des Annales de Notre-Dame-du-Cap, a quitté notre ville, hier après-midi, pour conduire en Europe un groupe de pèlerins polonais de la ville de Détroit, Michigan. Il s'embarquera lundi prochain à New-York, à bord du Queen Mary, pour un séjour d'un mois et demi en Europe. Le R. P. Montour, O.M.I., a été choisi comme directeur spirituel de ce pèlerinage américain par un groupe de pèlerins de Détroit, qui visitent chaque année le sanctuaire national du Cap-de-la-Madeleine. L'itinéraire du groupe comprend la visite de tous les sanctuaires fameux de l'Europe: Lourdes, Fatima, Lisieux, Paray-le-Monial, Assises, etc.

Crevasses et ornières

De nombreux citoyens se plaignent de l'état lamentable dans lequel se trouve le tronçon du boulevard Rosemont qui relie la Vingt-Sixième Avenue à la rue Lacordaire. On n'y rencontre que des crevasses et des ornières.

Le conseiller Adélme Farly fait écho à ces justes doléances dans une communication qu'il adresse aux journaux. Il réclame la reconstruction de ce secteur routier, le plus important que l'on rencontre au nord de la rue Sherbrooke.

L'expo de 1900

La première exposition qui ait légué à l'embellissement de la capitale un ensemble architectural est celle de 1900. On lui doit les deux palais des Champs-Élysées et le pont Alexandre III — sans parler de la passerelle Debilly et du pont-biais du chemin de fer. Le grand palais et le petit palais, con-

Ce que Paris doit aux expositions internationales

Un article d'Albert MOUSSET

Le gouvernement français a mis à l'étude l'organisation d'une exposition internationale qui se tiendrait à Paris en 1955 ou 1957.

Quels souvenirs reste-t-il, dans la capitale, des expositions périodiques auxquelles elle a servi de cadre depuis un demi-siècle?

Celles de la première moitié du dix-neuvième siècle ont laissé fort peu de souvenirs. La première exposition universelle organisée par la France s'est tenue en 1855 au Palais de l'Industrie, immense nef de verre et de fer construite dans le style du Palais de cristal qui avait été le "clou" de l'exposition londonienne de 1851. Il couvrait une superficie de 32.000 m2 et passe pour avoir servi de modèle à l'aménagement extérieur de la plupart des grandes gares.

Je vous attendais...

roman d'ELISABETH VERNON
traduction de Claude d'Arthies.

Demain, le "Devoir" commencera la publication d'un nouveau feuilleton

Oh ignore naturellement dans quel quartier de Paris ou dans quelle partie de la banlieue le gouvernement décidera d'aménager la future exposition universelle. La formule qui a prévalu en 1937 était idéale, parce qu'elle faisait bénéficier la capitale d'aménagements durables. Il semble difficile d'y revenir aujourd'hui parce qu'elle suppose des "dégagements" massifs que la crise de l'habitation ne permet guère d'envisager.

Paris doit à l'exposition coloniale de 1931 le musée de la France d'outre-mer, à l'entrée du Bois de Vincennes, dont l'architecture admirablement appropriée à sa destination est d'une puissance originale, et le parc zoologique, qui est devenu une des principales attractions de la capitale.

L'exposition des arts et techniques en 1937, à l'inverse de toutes les précédentes, transformé, en l'urbanisant, l'aspect de tout un quartier. Elle a remplacé l'ancien Trocadero, de valeur architecturale médiocre, par une construction un peu lourde mais expressive de l'art d'une époque. Elle a substitué aux sordides bâtisses de la Manutention des palais des Beaux Arts dits de Tokio. Elle a rendu aux promeneurs la magnifique perspective qui, de la colline de Chaillot, s'étend sur le Champ de Mars et l'école militaire. Elle a transformé le Cours-la-Reine, devenu une des plus belles allées de verdure de la capitale.

C'est, répétons-le, la seule exposition qui ait été, plus qu'une attraction temporaire, un effort intelligent d'urbanisation et de mise en valeur permanente des sites qu'elle occupait.

La première exposition qui ait légué à l'embellissement de la capitale un ensemble architectural est celle de 1900. On lui doit les deux palais des Champs-Élysées et le pont Alexandre III — sans parler de la passerelle Debilly et du pont-biais du chemin de fer. Le grand palais et le petit palais, con-

DE RENOMMÉE MONDIALE
VICHY CELESTINS
Pour VOTRE FOIE
VOS REINS
VOTRE DIGESTION
N'acceptez pas de contrefaçons!!!
Exigez CELESTINS
CONSULTEZ VOTRE MEDECIN
RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER
M. ANTOINE LAMOTHE, Tél.: 7-4011, Québec.



L'ECOLE DE TOURISME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL — Par un banquet au Cercle universitaire, l'Ecole a hier soir commémoré son vingt-cinquième anniversaire de fondation. Le conseil de l'Ecole, ses professeurs et quelques invités participent à cette fête. On remarque sur cette photo, de gauche à droite: dans la première rangée: MM. Eugène Dubuc, F.-R. Gall, directeur de l'Ecole, Me

Victor Morin, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université, MM. Arthur Tremblay, V. Lévesque, et B. Champagne; dans la seconde: MM. Fernand Delhaes, Raymond Tanghe, Wilfrid Ducaup, Gérard Malchou, G. Lortie, R. Patenaude, J. A. Mackay, G. Saint-Amant, C. Robillard, J. Raymond, Valmore Gratton et J. Lambert.

L'Ecole de tourisme de l'U. de M. a fêté, hier soir, son 25e anniversaire

Grand banquet au Cercle universitaire — M. Wilfrid du Cap est le conférencier

L'année 1950 marque le 25e anniversaire de l'Ecole de tourisme de l'Université de Montréal. Afin de souligner, comme il se devait, cet événement, les membres de son conseil de direction, les personnes qui ont contribué à son existence, à son enseignement et à la mise en valeur de ses cours, ainsi que quelques personnalités dirigeantes d'organismes s'intéressant au développement du tourisme, se sont réunis, hier soir, à un banquet au Cercle universitaire. Cette soirée était sous la présidence de Mgr Olivier Maurault, président du Conseil de l'Ecole de tourisme.

Le conférencier invité était M. Wilfrid du Cap, membre du Conseil de direction de l'Ecole de tourisme, et membre du Conseil de direction de la Commission des écoles catholiques de Montréal, qui a refait, avec ses auditeurs, le chemin parcouru par l'Ecole de tourisme depuis vingt-cinq ans.

Les débuts

C'est Me Victor Morin, alors président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, qui soumit à ses collègues un projet pour doter la métropole d'un corps de guides qui, tout en conduisant les touristes à travers la ville, s'efforceraient de mettre en lumière le grandeur de notre histoire, le charme de nos traditions, la beauté de nos paysages, les talents de nos artistes, les bienfaits de nos institutions, l'efficacité de nos systèmes administratifs, la richesse de nos ressources naturelles, enfin, le développement de nos moyens de transport, de nos établissements industriels, commerciaux et financiers.

C'est cet actif national, dit M. du Cap, qui devait constituer l'ensemble du programme des cours projetés et constituait encore le but de l'Ecole de tourisme.

La Société Saint-Jean-Baptiste autorisa Me Morin à organiser des cours et consentit à en défrayer le coût et prêta le local nécessaire pour les donner. Comme les activités des guides touristiques ne peuvent être que saisonnières, ce sont surtout, en ce temps-là

comme aujourd'hui d'ailleurs, presque exclusivement des professeurs et des étudiants qui sont intéressés à suivre les cours.

Affiliation

Les cours de guides, dit M. du Cap, se continuèrent grâce au renouvellement de la subvention de la Société Saint-Jean-Baptiste, durant l'hiver de 1926 et au cours de celui de 1927. L'essor était donné et la Société nationale avisa les fondateurs, tant de l'école que de l'Association des guides, qu'ils devaient essayer de survivre par leurs propres moyens.

Grâce à la bienveillance du recteur d'alors, Mgr A.-V.J. Piette, et de M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, les cours de guides furent attachés temporairement comme section de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques et dès l'hiver de 1928, les cours se donnèrent dans le vieil immeuble de l'université, rue Saint-Denis.

Les diplômés de l'Ecole de tourisme, nom que portait la nouvelle école annexée à l'université, ne devenaient pas tous guides de touristes, mais tous contribuaient à faire connaître davantage et sous leur vrai jour notre ville, ses environs et la province.

Pendant plus de 20 ans, Me Victor Morin présida les réunions du conseil de l'Ecole de tourisme et pendant 20 ans, M. Wilfrid du Cap, le conférencier d'hier soir, assumait la direction des cours de cette école.

Depuis trois ans, Mgr Olivier Maurault est président du conseil et M. Fernand Delhaes, directeur des cours. Me Victor Morin garde la présidence honoraire.

En terminant sa causerie, M. du Cap a voulu remercier et rendre un témoignage particulier à trois professeurs de la première heure qui sont demeurés à la tâche: Mgr Olivier Maurault, M. Aristide Beaugrand-Champagne et M. Emile Benoit.

Et le conférencier souhaite longue vie à l'Ecole de tourisme.



L'ASSOCIATION DES DIPLOMES DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL — En l'hôtel Windsor, l'Association donnait hier soir son banquet annuel de fin d'année aux finissants des facultés et écoles de l'Université. On y a décerné le prix Arthur Vallée à monsieur Paul Crépault, de la Faculté de Droit, et le prix Parizeau à monsieur Jacques Giraldeau, de la Faculté de Philosophie. Sur cette photo, de gauche à droite: MM. Jean Bruchési, sous-secrétaire

de la province, Léon Lortie, professeur à la Faculté des Sciences, représentant le Maire de Montréal; M. Jacques Giraldeau, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université; MM. Gilles Bergeron, président des Etudiants; Etienne Givier, président de l'Association; Paul Crépault, l'hon. Omar Côté, secrétaire de la province, et M. Ernest Triat, consul général de France à Montréal.

M. Jean Bruchési rappelle aux étudiants que l'homme est au-dessus de la technique

Banquet annuel de l'A.G.D.U.M. — Prix du mérite universitaire à MM. J. Giraldeau et P. Crépault

Comme chaque année, l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal a reçu les finissants des diverses facultés à un banquet tenu en l'hôtel Windsor. Le banquet était présidé par M. Etienne Givier, président de l'AGDUM.

C'est à cette réunion annuelle que l'association remet ses prix "Arthur Vallée" et "Parizeau" aux deux étudiants qui se sont le plus distingués par leur esprit universitaire et leur travail intellectuel. Les récipiendaires de cette année sont MM. Jacques Giraldeau, finis-

sant en droit, et Paul Crépault, finissant en philosophie. Ce sont MM. Emile Massicotte et Ignace Brouillet qui ont présenté les récipiendaires.

Présenté par M. Roger Duhamel, journaliste, M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, était le conférencier invité et il a donné quelques conseils aux nouveaux diplômés qui entreprennent maintenant la grande aventure de l'existence.

"Français et catholiques, dit M. Bruchési, chrétiens tout au moins, et Canadiens par surcroît, vous

êtes bien placés pour vous tenir à égale distance de l'optimisme naïf et d'un éternel pessimisme. Que vous le vouliez ou non, vous êtes des créatures grandes et élevées dans la lumière. Et cela comporte des responsabilités, le sens de l'entraide, des obligations pour lesquelles vous devez connaître, s'intéresser et agir."

Parce que vous êtes Français et catholiques, continue M. Bruchési, vous voudrez briller par votre compétence dans le métier ou la profession choisie. Vous demanderez à votre cerveau et à vos nerfs tout l'effort dont ils sont capables. Vous aurez, tels les artisans de jadis, le culte de l'ouvrage bien fait. Le conférencier insiste sur la nécessité de ne jamais oublier qu'au-dessus de la technique, il y a l'homme. L'oubli de cette vérité peut conduire à la fin de la civilisation.

Enfin, dit M. Bruchési, on répète à l'envie de nos jours que l'instruction doit être à la portée de tous. Personne ne s'y objectera jamais qu'il ne s'agisse pas d'abaisser le niveau des études au nom de l'égalité mal comprise. Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université, s'est dit confiant qu'à pareille date, l'an prochain, le centre d'habitation universitaire serait en construction.

Outre les personnes déjà mentionnées, on voyait à la table d'honneur, l'hon. Omar Côté, secrétaire de la province, Me Emery Beaulieu, M. Ernest Triat, consul de France, M. Léon Lortie, représentant le maire de Montréal, M. Gilles Bergeron, président de l'AGDUM, le chanoine Georges Deniger, vice-recteur, l'abbé Robert E. Llewellyn, aumônier des étudiants, MM. L. Casaubon, J.-C. Léonard, J. Sainte-Marie, Jules Labarre, J.-A. Lapointe, Roger Lamontagne et Gérard Parizeau.

Ouverture prochaine de terrains de jeux

Dès le 8 mai prochain, un certain nombre de terrains de jeux municipaux seront mis à la disposition des enfants, mais durant quelques heures seulement par jour, soit après le moment de la sortie des écoles, jusqu'à 9 h. du soir. Mais une fois la saison scolaire terminée, on ouvrira les 110 terrains de jeux organisés et on organisera un programme complet pour la journée entière, sous la direction des moniteurs et des monitrices.

Dernier contact avec les Etats-Unis pour le Tchèque

Berlin, 21 (A.P.) — La population tchèque a littéralement pris d'assaut aujourd'hui le service de librairie à l'ambassade américaine de Prague, dans l'espoir de se procurer quelques publications des Etats-Unis avant la fermeture de ce service demain à midi, selon les ordres du régime communiste. Il a fallu établir un service d'ordre devant la librairie tant l'affluence était grande; l'ambassade rapporte que la police tchèque n'a pas cherché à intervenir.

"Ne gêtez pas les Esquimaux"

Churchill, Manitoba, 21 (C.P.) — "Ne gêtez pas les Esquimaux". Tel est l'avis d'un missionnaire qui a passé les dix-huit dernières années dans l'Arctique.

Il n'est pas bon que les Blancs transmettent aux peuples nomades trop de leurs coutumes et habitudes, dit le Père Pierre Henry, 46 ans, de l'ordre des Oblats.

Le missionnaire, qui porte une longue barbe, a déclaré, au cours d'une entrevue, qu'il est d'avis que les Esquimaux obtiennent tout ce qui leur est nécessaire selon leur mode régulier de vie. Mais on ne devrait pas, croit-il, leur permettre l'achat de vêtements tels qu'en portent les Blancs, ni même l'achat d'une nourriture comme la nôtre.

Le Père Henry a quitté sa mission de la baie d'Hudson par avion. Il doit se rendre en France, pour un congé. Il est d'ailleurs originaire de ce pays.

Faux monnayeur arrêté à Toronto

Toronto, 20. (C.P.) — Sur une information venue de Montréal, la gendarmerie royale et la police de Toronto ont perquisitionné dans une maison de l'ouest de la ville et y ont appréhendé un ancien boxeur professionnel, Frank Battaglia.

L'arrestation opérée à la pointe du revolver mit fin à des recherches qui duraient depuis plusieurs mois. Battaglia était recherché pour activités illégales dans la circulation de faux billets de banque. On croit qu'il est un des principaux agents d'un groupe de faux monnayeurs qui ont écoulé leur marchandise sur le marché de Montréal. L'enquête de Battaglia dira si les soupçons de la police sont fondés.

Pour le moment, Battaglia est détenu sous l'accusation de vol

Le culte du devoir

Un prêtre de Montréal, que son état de santé a contraint à vivre séparé de tout contact avec les choses extérieures, nous envoie une souscription de \$50,00, puis déclare:

"La lecture quotidienne du 'Devoir' m'a tenu au courant de toutes les importantes questions de façon toujours très intéressante, pour ne pas dire digne de l'admiration de toute âme qui a le culte du bien et du beau, en un mot du 'devoir' sous les formes les plus variées."

SOUSCRIVEZ A LA CAMPAGNE DES AMIS DU "DEVOIR"

avec effraction, à Port Hope, en janvier dernier.

La voiture de Battaglia, qui était introuvable depuis quelques mois, a été signalée il y a quelques jours à la frontière canado-américaine, près de Michigan.

Un chien de garde

LE DEVOIR n'est pas un toutou de salon, qu'une élégante mène sur le trottoir en laisse.

LE DEVOIR n'est pas un épagneul qui lève la perdrix et qui jappe pour faciliter à son maître le coup de feu.

LE DEVOIR n'est pas un lévrier. Il n'en a pas l'élégance ni la rapidité.

LE DEVOIR est un chien de garde. Quand les malfaiteurs deviennent trop audacieux, il aboie et il mord.

Et quand il attrape le jarret d'un malfaiteur avec ses crocs, il ne lâche pas facilement prise.

On ne donne pas de coups de bâton à son chien de garde, parce qu'il lui arrive d'aboyer mal à propos.

On lui donne une niche propre et une nourriture saine.

LE DEVOIR a droit, lui aussi, à une niche propre et à une nourriture saine, parce qu'il monte la garde auprès des Canadiens français.

Pour lui assurer ces deux choses indispensables, souscrivez à la campagne du quarantième anniversaire.

Objectif: \$50,000.

LES AMIS DU DEVOIR

434 est, rue NOTRE-DAME, MONTREAL

Téléphone: MA 2156

Travaux au Refuge Meurling

Le Comité exécutif a autorisé une dépense de \$4,985 pour la réparation du Refuge Meurling. Il s'agit de travaux urgents que recommandait le directeur de l'établissement, M. Conrad St-Amant.

Prolongement de la rue McGregor

L'autorité municipale vient de prendre des mesures en vue du prolongement de la rue McGregor, à soixante pieds de largeur en moyenne, depuis la rue Simpson jusqu'à la rue McTavish.

Le service d'urbanisme et la Commission des Vingt et Un ont recommandé ce prolongement. La rue McGregor prolongée réduirait l'encroisement dans l'avenue Pine, le chemin de la Côte-des-Neiges et la rue Sherbrooke, et diminuerait considérablement le volume du trafic à l'intersection des rues Guy et Sherbrooke, la plus fréquentée du centre de la ville.

M. Raymond Douville au Club Richelieu-T.-R.

Ses impressions d'un récent voyage à Rome

Trois-Rivières, 21. (D.N.C.) — M. Raymond Douville, journaliste au Bien Public, a prononcé une intéressante conférence sur son récent voyage à Rome, alors qu'il était invité à la tribune du Richelieu-Trois-Rivières, hier midi. On se souvient que M. Douville était délégué, il y a quelque temps, par l'Association des hebdomadaires de la province de Québec, pour assister au congrès international de la presse catholique, à Rome. M. Douville, qui se dépense dans le journalisme et l'édition catholique depuis de nombreuses années, a pu, durant son séjour en Europe, visiter les capitales de l'Italie, de la France et de l'Angleterre.

Les impressions de M. Douville sur ce bref voyage sont très personnelles. Il rapporte d'une messe entendue dans la basilique St-Pierre, à quelques pas de St-Sauveur le Pape Pie XII, une image toute céleste: celle d'un homme au sourire grave, à la main bénissante, au geste perdu dans les cieux. Il est sorti de cette visite aussi ému qu'un pèlerin des premiers siècles, dont un rêve lointain s'est enfin concrétisé.

La ville de Rome, avec le souvenir tangible de ses anciennes et superbes civilisations, laisse deviner à chaque coin de rues des pages d'histoire et de mysticisme. On sent que cette ville est, avant tout, le centre de la chrétienté, et la preuve éclatante de la victoire de Dieu sur le paganisme de l'antiquité.

En quittant Rome, l'avion a transporté les voyageurs par dessus les montagnes, les rivières et les villes de France. D'un seul regard, l'œil du touriste aérien découvre la joyeuse Provence, les Alpes neigeuses et les plaines de la Beauce.

Cependant, à Paris comme à Londres, le voyageur canadien s'étonne et s'attriste un peu de

Formation d'un Comité consultatif de placements privés outre-mer

Il sera dirigé par M. Gordon R. Ball, directeur général de la Banque de Montréal

Le ministre des finances, l'hon. Douglas Abbott, vient d'annoncer la constitution, sous la présidence de M. Gordon R. Ball, directeur général de la Banque de Montréal, d'un Comité consultatif de placements privés outre-mer qui groupera les représentants suivants du monde commercial, industriel et financier du Canada: M. Prentice Bloedel, président et trésorier de Bloedel Stewart & Welch Ltd., Vancouver (C.-B.); M. George W. Bourke, B.A., F.I.A., F.A.S., F.A.I.A., président de la Sun Life Assurance Co. of Canada, Montréal (P.Q.); M. Charles J. Burchell, K.C., de Burchell, Smith, Parker & Fogo, avocats, Halifax (N.-E.); M. R. G. Cavell, vice-président et administrateur délégué de Phillips Electrical Works Ltd., Toronto (Ont.); M. C.-E. Gravel, trésorier et administrateur de Canada Linsseed Oil Mills Ltd. et président de la Banque canadienne nationale, Montréal (P.Q.); M. J. D. Johnson, président du conseil d'administration de Canada Cement Co. Ltd., Montréal (P.Q.); M. James Y. Murdoch, O.B.E., K.

C. L.L.D., président de Noranda Mines Ltd., Toronto (Ont.); M. R. E. Powell, président de l'Aluminium Co. of Canada Ltd., Montréal (P.Q.); M. K. M. Pringle, président de Dominion Securities Corp. Ltd., Toronto (Ont.); M. Rhyms M. Sale, président de Ford Motor Co. of Canada Ltd., Windsor (Ont.).

En annonçant la formation du nouveau comité, M. Abbott a déclaré que cette initiative résultait d'une proposition faite à l'issue des discussions tripartites tenues à Washington en septembre dernier, alors que des représentants des Etats-Unis, du Royaume-Uni et du Canada, en examinant les relations commerciales et financières entre les zones sterling et dollar, ont conclu qu'un plus libre courant de capitaux productifs de l'Amérique du Nord vers les pays d'outre-mer constituerait l'un des moyens utiles de rectifier le présent déséquilibre sterling-dollar. Les trois gouvernements ont convenu d'examiner tous les aspects de cette façon pratique d'aborder le problème.

"Le gouvernement canadien est d'avis, a dit M. Abbott, que si l'on parvenait à trouver outre-mer des débouchés convenables et productifs pour les capitaux particuliers des Canadiens cela contribuerait à équilibrer les échanges du Canada avec les pays de la zone sterling et de la zone dollar." A cette fin le gouvernement recherche l'avis et la collaboration d'un comité de dirigeants du monde commercial et financier pouvant apporter au problème l'avantage d'une grande expérience et d'un jugement mûri.

M. Abbott a ajouté que "les Canadiens savent de leur propre expérience que les placements de capitaux étrangers s'accompagnent de compétences techniques qui facilitent et accélèrent la mise en valeur de nos propres richesses naturelles. L'avantage de notre pays comme de ceux qui fournissent les capitaux."

Le Comité commencera vraisemblablement par étudier les obstacles qui, au Canada ou à l'étranger, s'opposent au libre mouvement de capitaux du Canada vers les pays d'outre-mer et rechercher les mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour les éliminer ou les atténuer.

L'hon. A. Barrette en deuil de son père

Québec, 21 (D.N.C.) — L'hon. M. Antonio Barrette, ministre du Travail, vient d'être épuisé par le mort de son père, M. Ernest T. Barrette, citoyen éminent de Joliette, décédé ce matin à l'hôpital Saint-Eusèbe, à l'âge de 79 ans. Son épouse, née Côté (Robéa), l'avait précédé dans la tombe, il y a trois ans.

M. Ernest Barrette était malade depuis quelques mois. Hier midi, le ministre du Travail, qui se trouvait à son bureau, au Parlement, était appelé d'urgence au chevet de son vieux père. Il partit immédiatement pour Joliette, où il arriva au cours de l'après-midi. L'hon. M. Barrette eut la consolation d'assister son vénérable père à ses derniers moments.

Les autres membres de la famille du ministre étaient également présents, lorsque M. Ernest Barrette rendit paisiblement le dernier soupir, ce matin, vers 6h. Le défunt était un des citoyens les mieux connus et les plus estimés de Joliette. Ancien officier de douanes à sa retraite, M. Barrette s'était toujours distingué par sa droiture, sa probité, sa dignité de vie, vraiment exemplaire. Il ne connaissait que des amis. Ses concitoyens appréciaient ses remarquables qualités et regretteront vivement sa perte.

M. Ernest Barrette laisse deux fils et trois filles. Ce sont: l'hon. M. Antonio Barrette, ministre du Travail, M. Dorféatien Barrette, contrôleur au ministère de la Voirie; Mme Philippe Lelièvre (Marguerite), de Québec; Mme Vve J. Rivet (Gabrielle), de Joliette; Mme R. Shannon (Cécile), de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi matin à Joliette. L'heure en sera annoncée demain.

l'imbroglio politique où les puissances nations française et anglaise se débattaient. Il se prend à souhaiter qu'une harmonie durable s'y installe comme au Canada, pour le bonheur et la prospérité des millions d'hommes qui y vivent.

Un hôtel somptueux au coeur des Laurentides

- Vivoir somptueusement meublé de divan et de fauteuils de luxe.
- Repas délicieux préparés par un chef de renom et servis par un personnel courtois.
- Chambres confortables et bien meublées.

CLIENTELE CHRETIENNE ET CHOISIE.

L'endroit idéal pour congrès, conventum, repos et vacances d'hiver

Retenez votre chambre en écrivant télégraphiquement ou en téléphonant.

L'HOTEL CHEZ MAURICE
Docteur Maurice FOISY, président.
Ste-Agathe-des-Monts, prov. de Québec, Canada
Téléphone: St.-Agathe, 326

Le Devoir est imprimé aux 430-434 est rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui est l'éditrice-proprétaire Directeur-gérant Gérard Pilon

VENDREDI, 21 AVRIL 1950

Qui dirigera le parti libéral ?

Les libéraux provinciaux choisirent leur chef dans un mois. Des candidatures s'affichent, d'autres se dessinent. L'opinion indépendante connaît-elle ceux qui prennent la vedette ?

Elle sait bien leur nom, quelque chose de leur carrière, mais ignore à peu près leurs idées.

Et pourtant le congrès de Québec l'intéresse. Il doit fournir à la province son prochain chef de l'opposition, peut-être son futur premier ministre. Quand viendront les élections provinciales, l'électeur indépendant s'interrogera ou ratifiera le choix des libéraux. Et l'histoire politique indique que son vote signifie souvent la balance du pouvoir.

On aimerait par conséquent que les candidats se montrent moins avertis de déclarations sérieuses, et qu'ils commencent à définir la politique qu'ils entendent représenter s'ils sont choisis.

Parmi ceux que la publicité du parti met de l'avant, écartons d'abord quelques noms. Il semble douteux que M. Gérard Fautoux, élevé par M. Saint-Laurent à la plus haute magistrature, quitte sa serene montagne pour plonger dans la plus incertaine des luttes. Quant à M. Horace Philippon, ancien nationaliste utilisé depuis, comme il se doit, pour combattre les nationalistes, personne ne paraît prendre son agitation au sérieux. Il n'y a pas assez de radicaux, chez les rouges d'aujourd'hui, pour assurer le succès de M. Guy Roberge. Nous nous étonnons seulement de n'entendre pas mentionner avec plus d'insistance le nom de M. Wilfrid Hamel, jadis ministre et parain de l'établissement de la Montreal Light, Heat and Power. Enfin on nous permettra de regretter l'absence de M. Fernand Choquette, qui eût fait un candidat redoutable, et dont les concurrents politiques n'ont certainement pas combattu la nomination à la Cour supérieure.

Restent MM. George C. Marler, Georges-Emile Lapalme et Jean-Marie Nadeau, sans compter le dark horse toujours possible au dernier moment.

M. Marler, chef de l'opposition parlementaire, est un gentleman. Personne ne mettra en doute sa distinction, sa retenue, sa parfaite honnêteté personnelle. Mais les bonnes manières ne suffisent pas à faire un chef: aussi M. Marler a-t-il d'autres titres. C'est un esprit vraiment sérieux, un homme qui n'aborde jamais une question sans la connaître, un cerveau réaliste. Il a l'expérience de l'administration; il réparerait sans aucun doute le désordre actuel des budgets provinciaux. Il a montré qu'il possède du courage et ne craint pas de se séparer de son parti quand une question lui tient vraiment à coeur: ainsi a-t-il osé voter seul contre une motion anticommuniste de M. René Chaloult.

Mais il a les défauts de ses qualités: sérieux et pondéré, il manque de dynamisme. Sa lutte des deux dernières sessions fut passablement terne, il a perdu plusieurs occasions d'exploiter les graves erreurs sociales de ses adversaires. Réussirait-il à galvaniser la province, à exalter ses troupes comme il le faudrait pour parvenir à jeter bas un gouvernement puissant? M. Duplessis ne le croit pas, qui lui rendait en fin de session le plus chaleureux des hommages.

M. Marler a pour lui de posséder une situation officielle. Chef intérimaire du parti libéral, il a l'occasion de communiquer avec la troupe. Son nom tient l'affiche. Il a des appuis considérables chez les financiers du

parti — en particulier chez ceux-là qui, acceptant volontiers un modus vivendi entre l'Etat central de M. Saint-Laurent et l'Etat provincial de M. Duplessis, ne veulent pas d'un chef libéral qui ferait à l'Union Nationale une lutte au couteau. M. Marler n'entre certainement pas dans des calculs de ce genre, il est trop loyal; mais ceux qui les font ont songé à lui.

Certains disent: "M. Marler n'a aucune chance parce qu'il est anglo-protestant". Et d'autres: "Il serait juste de choisir un anglo-protestant à Québec, pour remercier de la politesse reçue à Ottawa par un Franco-catholique". Deux affirmations auxquelles nous ne souscrivons pas. On ne saurait comparer une province à l'Etat central: c'est quand un Canadien français sera premier ministre du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario qu'on pourra parler de rendre la politesse. Par ailleurs le parti libéral provincial a déjà eu un chef protestant: M. Joly de Lotbinière, sans éveiller de fanatismes dans Québec.

Le problème tactique ne se pose pas de ce côté. Mais M. Marler est député de Westmount; et Westmount symbolise la richesse, passe pour le luxueux dortoir des messieurs qui le jour travaillent rue Saint-Jacques. M. Duplessis, si capitaliste qu'il soit lui-même, ne mettrait pas de temps à faire jouer cette corde-là; déjà en Chambre il aimait se tourner vers M. Marler et demander d'un ton gouaillard: "Qu'en pense Westmount?" On imagine très bien les périodes oratoires où le premier ministre déclarerait que "Québec, qui ne veut pas être vassal d'Ottawa, veut encore moins subir la tutelle sociale, nationale et familiale de Westmount".

Au surplus M. Marler a des réflexes impérialistes et capitalistes. Il protesterait sans doute contre le premier terme et se proclamerait d'abord canadien; mais son canadienisme est fort proche de la Grande-Bretagne, on a pu le voir durant la guerre. Quant à son capitalisme, moins agressif dans la forme que celui de M. Duplessis, j'oserais le dire plus habile et moins buté; le chef de l'opposition parlementaire est de ceux qui consentent à jeter du lest, et il est trop gentilhomme pour descendre jusqu'à certaines manœuvres; mais quand il défend une cause ouvrière le coeur n'y est pas. Sur le plan social j'ai la conviction que son arrivée au pouvoir changerait le vocabulaire et les manières gouvernementales, elle ne modifierait pas la politique réelle.

Reste le domaine, capital à notre sens, des relations fédérales-provinciales. Comme député libéral, M. Marler a approuvé la néfaste entente fiscale de 1942, puis les ententes particulières forgées par M. Ilsley. Par ailleurs, il a adopté ces mois derniers une attitude intéressante sur le problème constitutionnel.

Nous lui demanderons donc, en terminant, comme du reste à MM. Lapalme et Nadeau (dont nous parlerons un autre jour), quelle position il entend prendre sur les trois points suivants:

- 1° Les ententes fédérales-provinciales à l'avenir, et la priorité des provinces en matière de taxation directe;
2° L'éducation et la culture, en marge des questions posées par la Commission Massey;
3° La législation sociale: faut-il l'accomplir à Québec ou l'abandonner à Ottawa?

Voilà, croyons-nous, les trois secteurs où la Confédération est le plus directement menacée. On a le droit de savoir, de ceux qui dirigeront peut-être le parti libéral, s'ils continueront d'obtempérer aux ordres d'Ottawa, ou s'ils entendent réformer leur groupe et défendre l'Etat québécois.

André LAURENDEAU

LETTRE D'OTTAWA

M. Saint-Laurent et le choix du prochain gouverneur général

Se trouverait-il réduit à la défensive devant la campagne impérialiste qui s'amorce ?

Ottawa, 20 — M. Saint-Laurent a fait aujourd'hui à la Chambre des Communes, sur la question du choix du prochain gouverneur général, une déclaration un peu troublante. On sait que cette question consiste à déterminer si le prochain représentant du roi au Canada doit être un Canadien ou un Anglais. Le premier ministre ne s'est pas prononcé sur le fond du débat. Il s'est contenté de dire que cette question ne devrait pas se débattre à la Chambre. C'est une déclaration qui peut ne revêtir aucune signification particulière, mais qui peut aussi être fort significative.

C'est le député conservateur de Kamloops en Colombie, M. E. D. Fulton, qui a provoqué cette déclaration. Il a demandé au premier ministre s'il avait donné l'assurance à certains députés, comme on l'avait rapporté dans certains journaux, que le prochain gouverneur général serait un Canadien.

Tout ce que je sais, de répondre M. Saint-Laurent, c'est que quel qu'un a suggéré il y a quelques semaines que ce pourrait être une bonne chose de tenir un débat sur la question à la Chambre et que j'ai dit que je ne croyais pas que ce serait une bonne chose. Je ne croyais pas qu'il fût convenable de débattre cette question à la Chambre. C'est tout ce que je connais de l'affaire.

Un retour en arrière

L'opinion émise par M. Saint-Laurent est en elle-même fort discutable. Du point de vue constitutionnel, ce serait une doctrine étroitement royaliste et coloniale. C'est une doctrine qui aurait été généralement admise il y a quarante ans, qui aurait pu se soutenir encore il y a vingt ans, mais qui apparaît désuète à la suite de l'évolution constitutionnelle qui s'est opérée au sein du Commonwealth depuis la deuxième grande guerre.

C'est sans doute un axiome du droit parlementaire britannique que le roi ne peut se tromper — "The King can do no wrong" — et que ses actes ne doivent pas se discuter. Il ne s'agit pas de discuter l'occurrence de discuter les actes du roi ni même les actes de son représentant, le gouverneur général. Il ne s'agit pas de discuter la façon de choisir le représentant du roi. Si c'est le roi qui choisit son représentant au Canada, la pratique constitutionnelle qui s'est établie veut qu'il s'en remette à la recommandation de ses conseillers canadiens pour faire ce choix. Quand on discute la question de savoir si le prochain gouverneur général doit être un Canadien ou un Anglais, on ne discute donc en somme que la politique à suivre par le gouvernement canadien qui doit faire la recommandation. Le roi ne choisit pas plus le gouverneur général qu'il ne compose le discours du trône que le représentant au début d'une session.

La seule différence, c'est qu'il y a fort longtemps que le gouvernement prépare le discours du trône tandis qu'il n'y a pas longtemps qu'il intervient dans le choix d'un gouverneur général.

Une "réplique" monarchique
Prétendre qu'il faut éviter de discuter publiquement tout ce qui

pour d'autres motifs que l'adultère. Car le Parlement reste saisi du bill de M. Knowles qui aurait pour effet d'imposer indirectement des tribunaux de divorce aux provinces de Québec et de Terre-Neuve, les seules qui n'en ont pas.

Les arguments de M. Croll sont connus et ont servi de prétexte aux Etats-Unis pour étendre et faciliter le divorce. Si le divorce était acceptable, s'il pouvait être considéré comme un moindre mal dans certains cas, ou encore comme un mal nécessaire, M. Croll aurait peut-être raison, car il est vrai que pour obtenir le divorce l'on joue des comédies d'adultère, avec parjures. Mais ainsi que l'a fait remarquer M. Carroll, député d'Inverness-Richmond, l'admission d'autres motifs, comme la folie d'un des conjoints ou la désertion, ne ferait qu'augmenter les cas de fraude, de connivence, de parjure, comme le motif d'adultère en suscite aujourd'hui.

Quant au bill Knowles, la note explicative dit que cette loi ne tend pas à établir des cours de divorce dans Québec ou Terre-Neuve; qu'elle ne priverait aucun habitant de ces provinces d'un moyen qui ne leur soit accessible aujourd'hui, et qu'elle ne ferait que transférer du Parlement à la Cour de l'Echiquier l'audition des pétitions de divorce. C'est là du camouflage. Car actuellement il faut un bill, donc une loi spéciale qui déroge par exception à la loi générale, mais qui ne change pas cette loi dont le principe demeure l'indissolubilité du mariage. Tandis que selon la méthode proposée par M. Knowles, la Cour

Notes scandinaves (V)

LE SUÉDOIS EST-IL HEUREUX ?

par Emmanuel MOUNIER

Culture ?

Dans l'étude, reproduite hier d'Esprit, Mounier décrivait les réalisations sociales de la Suède: système scolaire, logement, sécurité sociale, vacances presque gratuites, prisons, éducation des adultes...

Ces réalisations merveilleuses rendent-elles la vie heureuse? "Y a-t-il des maladies du bonheur"? Voilà la question que le philosophe Mounier se pose aujourd'hui. On lira ses conclusions demain.

Y a-t-il des maladies du bonheur ?

Disons dès l'abord combien stupide est la réaction française classique, l'hommage ému à la bonne vieille chose impraticable, à la crasse des ancêtres, au bout de ficelle national, au microscope fédu de Pasteur et au plancher de chira de Bernard Palissy. Une salle de bains est une salle de bains, c'est propre et commode, même au pays de Descartes, et ce n'est pas si riche au surplus de révélations inattendues qu'il faille dépenser à son propos des réserves de plus en plus rares. Ils ne sautent pas tous les deux mois des buanderies-joujoux, des cuisines pratiques et des classes laquées pour alexiques sélectifs, nous en aurons un jour, pour peu que la guerre froide ne se réchauffe pas trop, et que nos généraux changent de jeux. C'est fatal, et d'intéressant limité. Il ne s'agit pas de saisir ces choses, mais de savoir ce qu'elles feront de nous. D'où l'importance de ces premiers temps de la cité heureuse.

Confort, valeur suprême ?

A travers cet agencement subsiste, on serait injuste de l'oublier, un sens un peu trop général, mais émouvant, de l'hospitalité, de la solidarité sociale, du respect d'autrui. Mais la vertu, une vertu qui tient de l'hygiène et de la bonne organisation plus que d'une flamme intérieure, empêche d'en goûter pleinement la saveur. La vertu, ici, a ses contrôles: dans tous les bureaux, privés et publics, vous trouvez le gros livrés des déclarations fiscales de tous les contribuables. Chacun peut ainsi mesurer sur chacun sa hauteur d'argent et sa hauteur de conscience.

Diminution des énergies de travail

Le premier effet de la prospérité et de la sécurité semble être un amortissement général des énergies, à commencer par les énergies de travail.

Une mystique de l'organisation

Cette langue s'étend aussitôt aux activités spirituelles. Le Suédois excelle dans la chose mécanique. A tout ce que vous abordez, un petit mécanisme bienveillant vous prévient, et parfois vous arrête, car il y manque, pour l'étranger, le mode d'emploi. Le haut-parleur dans les tramways, annonçant les arrêts, bien. La radio dans les taxis, soit. Les bandes des sourds avec microphone à l'église, passe. Qu'en tout ce problème, le Suédois aille droit à l'aspect pratique et à la réalisation possible, ce n'est pas mauvais dans notre Europe déclinante. Cette journaliste qui, m'in-

terrogeait sur Esprit, ne me de mandait pas "ses positions", mais le nombre d'abonnés, le nombre d'employés, l'attribution de papier, le budget, elle soulevait des questions auxquelles effectivement nous pensions tout aussi souvent en cours de journée qu'aux problèmes-limites du personnelisme.

Tout cela serait excellent si, sous le mécanisme, la vie gardait sa souplesse, et l'esprit, sa passion. Tout cela nous gêne du moment que nous voyons la mystique figer l'organisation en un bloc jusqu'à la spontanéité des heures. L'avenant aménagé comme une propagande (le calendrier dont on ouvre chaque jour une fenêtre, le bougeoir dont on allume chaque dimanche une bougie, le sapin que l'on planifie depuis le 20 novembre), la fête de Mai déclencher les vêtements d'été — pas une semaine plus tôt, pas une semaine plus tard — comme une mobilisation; le comportement de politesse figer l'eau des regards, la royale liberté des épaules, la franchise libérée de la main; et le mauvais goût disparaître des intérieurs avec le goût personnel, sous une banalité tiède, cossue et préfabriquée.

Plus étroite encore que dans les deux autres pays scandinaves est l'assimilation de la religion dans l'Etat. Quitter le luthéranisme, c'est être un peu moins suédois. Aussi l'anticatholicisme est-il plus violent qu'ailleurs. Le danger est aussi grave qu'il l'est pour le catholicisme en d'autres pays. Un chef socialiste a déclaré récemment: "Nous avons compris que le meilleur moyen de réduire la religion est de la faire protéger par l'Etat." Des Suédois lucides commencent à espérer que les décennies prochaines réalisent la séparation. Car plus qu'ailleurs cette sorte d'équilibre heureux qui régit ici entre l'Etat, l'hygiène, le confort, la sécurité et les rites de politesse ou d'Église a massivement expulsé la vie religieuse. Les milieux religieux sont fort secourus aujourd'hui par une profession de foi positiviste à sensation, le livre d'Hedenius: Science et foi. Mais le rationalisme libéral qu'ils professent en majorité est-il éloigné de ce positivisme, arme contre lui? Quelqu'un me faisait remarquer que le mot mystère n'est plus employé en Suède que dans les romans policiers.

La femme et l'enfant

Meublé d'un savoir qui ne l'enferme pas dans la passion de la connaissance, consolidé dans une religion qui complète heureusement la sécurité sociale, l'individu nourrit-il dans son intimité quelque feu caché où puisse se ranimer la flamme spirituelle du pays? Au premier abord, on ne le pense pas. Nous avons évoqué après bien d'autres cette impression de raideur, de formalisme, de vide joyeux ou cérémonieux que le Suédois produit généralement au Latin. Mais peut-être les puissances de la femme échappent-elles à ce raisonnement?

On en parle à l'étranger et sur place, comme d'une femme libérée, heureuse — elle travaille au dehors beaucoup plus souvent que chez nous, et conquiert ainsi, comme dirait Simone de Beauvoir, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans les professions libérales, 46% dans le commerce. (Elles n'ont pas consacré cependant la parité de salaires). Par la législation de 1920 l'homme cesse d'être chef et soutien de famille: mari et femme ont tous une vie de foyer, sa transcendance. En 1880, le nombre de femmes ayant une activité extérieure était de 8%, en 1940 de 30%. Il y avait en 1940, 22,8% de femmes dans les usines et ateliers, 36% dans

AU SANATORIUM PREVOST

L'alcoolique est un malade qui peut guérir

Dernière conférence du Père Bédard, O.P., sur "L'alcoolique, cet inconnu"

"L'alcoolique est un malade qui peut guérir". C'est la conclusion qui se dégage des deux dernières conférences données mercredi et jeudi, au sanatorium Prevost, par le R. P. Raymond Bédard, O.P., de Fall-River, devant un groupe de psychiatres, médecins, prêtres, religieux, psychologues, travailleurs sociaux, gardes-malades et membres de groupements d'abstinence totale.

L'alcoolique est un malade qui peut guérir s'il désire arrêter de boire et se faire aider. Il y a dans la vie de tout alcoolique un conflit émotionnel qui date de sa tendre enfance, qui est basé sur l'attitude de ses parents à son égard et des contacts qu'il a pu établir avec eux et les membres de sa famille. Ce conflit d'enfance source de dépression ou d'anxiété, l'alcoolique le transporte avec lui dans toutes les sphères de sa vie et crée chez lui un besoin profond de fuir la triste réalité de la vie pour vivre dans le rêve. Et quand plus tard il commence à faire usage de la boisson qui lui offre un moyen facile mais puissant d'évasion, il "init" tôt ou tard, sous la pression des difficultés de la vie, par développer un besoin tyrannique pour boire dans le but d'oublier et de s'ajuster à la vie.

En présentant six cas d'hommes et six cas de femmes traités par lui aux Etats-Unis, le Père Bédard explique la technique qu'il a utilisée dans le traitement des alcooliques.

COLLABORATION

Pour aider l'alcoolique à découvrir son conflit et à y faire face, et pour ajuster l'attitude émotionnelle de son milieu aux besoins profonds de sa personnalité, il sert de la technique du service social familial psychiatrique avec orientation analytique, en travaillant avec le patient et sa famille.

Pour régler les problèmes de santé de l'alcoolique, il l'oriente vers son médecin de famille ou un spécialiste en alcoolisme.

Pour l'aider à persévérer dans la pratique de l'abstinence totale ou à préparer à renoncer à la boisson, il se sert d'un buveur converti, membre du Cercle Lacordaire ou des Alcooliques Anonymes.

Pour mieux connaître la personnalité de son patient dans le travail de rééducation devant la vie ou de l'aide professionnelle des psychologues. Pour lui aider à régler dans sa vie des problèmes de famille, il a recours aux agences familiales.

Pour aider l'alcoolique dans ses problèmes religieux, l'envoie aux prêtres de sa paroisse.

Enfin pour rendre l'alcoolique plus fort en face de la dure réalité de la vie, pour renforcer sa personnalité et lui aider à s'ajuster à l'existence sans prendre un goût de boisson, il a recours à la religion pour le faire s'appuyer sur Dieu et le secours de sa grâce divine.

Enfin, pour aider l'alcoolique à se rajuster devant la vie, l'idéal serait d'organiser dans une clinique, le travail en équipe de toutes les professions intéressées: psychiatres, médecins, prêtres, travailleurs sociaux, psychologues et groupes de buveurs convertis à l'abstinence totale.

LA MODE DU JOUR



Jeune et très attrayante dans sa simplicité, simplicité enrichie de broderie. Le patron comprend le motif à broder et une version de robe-soieil.

Ce patron No 9051 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 4 3/4 verges d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Carnet mondain

REVUE DE HAUTE ELEGANCE

Mme Louise Saint-Laurent a accepté la présidence d'honneur à la revue de haute élégance qui sera présentée, lundi soir, le 24 avril, à l'hôtel Mont-Royal, soit, de la Ligue du service social de l'hôpital de la Miséricorde. Parmi les invités d'honneur, mentionnons: le maire de Montréal, M. Camille Houde, et Mme Henri Groulx, la vicomtesse de Roumetfort, Mme Hugh O'Donnell, Mme Frank Lafferty, le juge et Mme Hector Perrier, Mme Endore Dubau, Mme Tancred Jodoin, M. et Mme Jacques Langevin, le juge et Mme Hector Perrier, Mme Honoré Parent, Mme Thomas Vien, Mme J.-O. Asselin, Mme Léon Mercier-Coutin, la comtesse de Rouffy de Sales, Mme Cotner-Cappon, M. et Mme Gaston Thibodeau, M. et Mme Paul Douchin, et Mme Guy Durocher, Mlle Jacqueline Lallemant, Mme P. E. Côté, Mme Elyse Marie, Mme André Monpéti et Mme C. E. Bertrand.

AUX COMPAGNONS Son Exc. M. Hubert Guérin, ambassadeur de France et Mme Guérin assisteront à la messe d'honneur, à la première de "Roméo et Juliette", de Shakespeare, que les Compagnons, de la rue Desjardins, 100, M. Roland Speight, présenteront à leur théâtre de la rue Desjardins, à compter du 25 avril prochain.

COCKTAIL Hier, en fin d'après-midi, avait lieu à la "Maison d'Éditions Fides" le lancement du dernier ouvrage de l'auteur, co-édité par "Fides" et "Racines". Cette occasion, on a offert un cocktail auquel ont assisté plusieurs personnalités du monde littéraire, artistique et mondain. Mentionnons: le député fédéral, M. J. G. Gauthier, M. et Mme Adèle Dugré, S.J., le Père Paul Martin, C.S.C., directeur général des Éditions Fides, M. et Mme P. Smet, Paul Goyette, Marcel Thérien, le professeur et Mme Thomas Greenwood, Mmes Claudine Vallières, Germaine Guèvremont, Réginald Bolivar, Angéline Patenaude, M. A. Bouchard, Cécile Martin, Lucette Robert, M. et Mme Lafond, Mmes Caron-Dupont, Rita De la Tour, Fondue-Smith, M. Léo-Guy Desrosiers, Gilles McCrete, J. Marie Morin, Michel Pierre, Paul Gouin, André Dagenais et M. Smet.

THE-MODES Le thème-modes annuel de l'école de couture "Marianne" aura lieu mardi prochain, le 25 avril, en matinée et en soirée à l'hôtel Windsor. Les ateliers seront versés à l'"Œuvre de la soupe", filiale de vacances et aide aux sanatofoyers.

SOCIÉTÉ D'ARCHEOLOGIE ET DE NUMISMATIQUE La section féminine de la Société d'archéologie et de numismatique recevra le 26 avril, à l'honneur des conférenciers des deux dernières années, M. et Mme J. G. Gauthier, M. et Mme Dorval, le Père Emile Legault, C.S.C., M. Victor Morin, Tyler Davis, Robert G. G. Gauthier, Ernest Pallanck, J. F. Angus, S. W. Ewing, W. H. Bell.

AUX AMIS DE L'ART Hier après-midi, aux Amis de l'Art, avait lieu un exposé d'un exposé de Françoise Bastien, Anna Rort, Françoise Rancière, M. Moehynck, Paul-E. Rose et André Zadorozny. Ce vernissage a eu lieu sous la présidence de M. Maurice Plouffe, M.S.E., qui fut rejoint par Mme Raymond Eudes, Mmes Adrienne Leber, présidente du comité des expositions, Romaine Paré, présidente du comité de réception, et J. C. E. Trudeau, vice-présidente du comité exécutif, accueillant les invités.

DEPLACEMENTS M. Charles Le Pailleur, de ville Saint-Laurent, s'embarquera dimanche prochain, à bord du "Dorval", à destination de Rome, où il assistera au sacre du pape Paul-Emile Léger. Il visitera l'Italie.

DINER M. H. W. Brainerd recevra à un dîner intime mercredi, le 26 avril, au restaurant de l'Exposition qui aura lieu au Musée des Beaux-Arts. L'Art en France et en Angleterre au XVIIIe siècle qui présidera le gouverneur général.

CONCERTS SYMPHONIQUES Mme J. J. Annot, de Québec, sera à Montréal mardi, pour assister à l'audition de la messe en Si mineur de certains symphonistes de Montréal, l'église St. James the Apostle, sous la direction de M. Désiré Dufour.

La quinzième de la mode londonienne de 1950 Londres — La 3e quinzième de la mode londonienne aura lieu cette année du 30 mai au 12 juin, période pendant laquelle les maisons de modes de gros présentent pour la première fois leurs collections d'automne. D'autres sections de cette industrie, qui peuvent avoir commencé la présentation de leurs collections plus tôt, seront représentées par des expositions combinées des modèles les plus réussis de la collection de chaque maison. Une exposition spéciale de tissus, qui se tiendra au centre de la rayonne, 1 Upper Grosvenor Street, sera un des coups de la foire.

La Bible vous parle... Les Apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que la Samaritaine avait reçu la parole de Dieu, y envoyèrent Pierre et Jean. Ceux-ci arrivés chez les Samaritains, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit. Car il n'était encore descendu sur aucun d'eux; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors Pierre et Jean leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit. Actes 8, 14-17. (Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

Demain, le "Devoir" commencera la publication d'un nouveau feuilleton Je vous attendais... roman d'ELISABETH VERNON traduction de Claude d'Arthès.



L'auteur de "Parade Historique", Mlle Béatrice Clément, et l'illustrateur de cette série d'albums pour la jeunesse, M. Daniel Lareau, sont à l'album sur l'histoire du Canada, édité par les Éditions Jeunesse et le premier numéro, fort intéressant et très joliment et artistiquement illustré est maintenant en vente dans les librairies.

La jeunesse lit de plus en plus

Les bibliothèques pour enfants se développent et se multiplient

Dans le 13e rapport annuel de la Bibliothèque des Enfants, présenté à l'assemblée par la bibliothécaire en charge, Mlle Yvonne Beauregard, il est visible que le livre tient de plus en plus de place dans la vie des jeunes, et cela non seulement à Montréal, mais dans toute la province, grâce au dynamisme des services des Caisses voyageuses. On signale à ce sujet la précieuse collaboration du personnel enseignant de la campagne qui a répondu spontanément à l'invitation de la Bibliothèque des Enfants en facilitant les contacts de cette

institution avec la jeunesse rurale. La collection actuelle de la Bibliothèque comprend 8,650 volumes; le nombre des abonnés est de 3,557 dont 1,861 inscriptions locales et 1,696 de l'extérieur. Le grand total de la circulation se chiffre à 91,113. La circulation à la Bibliothèque même se chiffre à 50,676; la lecture sur place atteint le chiffre de 24,835; les livres de référence ont été consultés 1,995 fois. Enfin, les 2,000 volumes affectés aux Caisses voyageuses ont atteint une circulation de 13,607, accusant une augmentation de 2,186 sur les chiffres de l'année dernière. Le service des Caisses voyageuses dessert présentement les comtés suivants:

Abitibi, Arthabaska, Assomption, Bagot, Berthier, Beauce, Beauhar, Chamby, Champlain, Chicoutimi, Compton, Drummond, Frontenac, Gatineau, Joliette, Labelle, Lévis, L'Islet, Nicolet, Papineau, Shefford, Stanstead, Temiscouata, Veureuil et Verchères. Tout aussi bien que la banlieue: Beauport, Boscoville, Longueuil et Pont-Viau; 14 caisses dont le contenu varie de 20 à 50 volumes, ont circulé dans 50 comtés différents, comparé à 71 caisses l'an dernier et 37 dépôts.

Et voici un autre aspect du travail à la bibliothèque: à l'atelier 4,057 livres ont été réparés, la plupart ayant plus de 80 de circulation. Au cours de l'année, 1,615 nouveaux livres ont été placés dans les rayons.

L'oeuvre de culture générale entreprise par les dirigeants de la Bibliothèque se poursuit toujours et, entre autres, Mlle Irène Séaux, professeur à l'École des Beaux-Arts et à la Commission scolaire, a donné encore cette année des cours de dessin et de modelage très appréciés des jeunes abonnés. Toutes les autres entreprises culturelles sont aussi actives.

A la succursale bilingue de Rosemont dirigée conjointement par la Bibliothèque des Enfants et les succursales Children Library les succès comme les activités sont significatives pour le plus grand bénéfice de la population enfantine.

SUCCESSALES MUNICIPALES Mais là ne se borne pas le champ de lecture pour les jeunes, il y a aussi les succursales municipales dont Mlle Jeanne Saint-Pierre a la direction. Ces centres de lecture et de culture sont les succursales de la ville de Ste-Anne, Workman et la Salle des Enfants de la Bibliothèque Municipale, la plus ancienne et la plus achalandée.

Dans ces quatre bibliothèques municipales on a enregistré, pour une période de douze mois, une circulation totale de 113,938 volumes. Ville-Emard connaît bien sûr une nouvelle succès qui sera la cinquième salle de lecture pour enfants dirigée par la ville de Montréal.

Ouverture de la neuvaie de réparation Dimanche matin, 23 avril, aura lieu l'ouverture de la neuvaie solennelle de réparation, au couvent de Marie Réparatrice, 1025 boul. Mont-Royal, Outremont. Le soir, à 8h., sermon par le Père Arthur Paquin, s.m.m., qui prêchera toute la neuvaie avec, comme thème général de ses sermons: "Marie et les âmes réparatrices".

Son Exc. Mgr Chaumont donnera la bénédiction du St-Sacrement et le chant sera exécuté par la chorale de St-Viateur. Tous les fidèles sont instamment priés de suivre cette neuvaie, chaque soir, ou de se joindre aux différents pèlerinages qui se succéderont durant la journée de 9h. à 6h. du soir.

Ceux qui le peuvent sont également invités à venir suivre des heures d'adoration individuelle aux heures qui leur conviennent.

Académie St-Georges La réunion des anciennes de l'académie St-Georges aura lieu samedi, 22 avril, à 2h., dans les salles du couvent. Toutes sont cordialement invitées. Renseignements: comité d'organisation, CR. 2412 ou de Soeur supérieure, 127 ouest, rue Bernard.

La maison jolie

Vos fenêtres parlent de votre personnalité

Les tissus nouveaux sont faciles à laver et doivent être toujours repassés verticalement, jamais dans le sens de la largeur

Le beau printemps est enfin arrivé! Le soleil entre à flots par les fenêtres et la maîtresse de maison passe en revue les coins et recoins pour s'assurer que son foyer cadre parfaitement avec la raison du renouveau.

Ici, une retouche de peinture s'impose, là le mur doit être lavé. Les tulles subissent un vigoureux broissage... les armoires sont rangées... les tapis, carpettes, housses et coussins, nettoyés et réparés au besoin... meubles et planchers retrouvent leur lustre sous l'astiquage.

Mais, toute cette besogne ne rime à rien si on néglige les fenêtres. Les fenêtres, peut-être la première chose qu'on voit s'accroche quand on entre dans une pièce, reflètent, paraît-il, la personnalité de la reine de céans. Quoi de plus approprié que des rideaux frais, des fenêtres soigneusement habillées, pour rendre le foyer plus accueillant, exprimer votre fierté, votre intérêt à le conserver toujours propre, révéler même votre sens artistique par l'harmonie des couleurs?

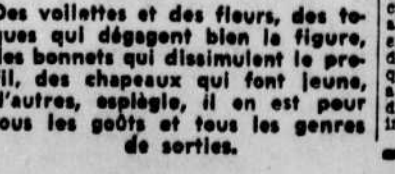
Des rideaux en rayonne égalent les pièces, donnent à la maison tout entière une allure pimpante, printanière. Durables, faciles à laver et à repasser, les rideaux en rayonne vous évitent de laisser vos fenêtres toutes nues durant une journée ou deux quelques heures suffisent à enlever, laver, faire sécher, repasser une parure en marquisette de rayonne. L'eau tiède savonneuse dissout littéralement la saleté qui y adhère. Ces rideaux séchent en un rien de temps. Encore humides, ils sont repassés toujours verticalement, jamais dans le sens de la largeur; c'est là un secret pour s'assurer que les rideaux tombent bien.

Quant au choix des couleurs, il est varié à souhait. Les rideaux de rayonne peuvent être blancs, couleur neige ou emprunter la teinte subtile de l'ivoire, le riche coloris du vieil or; il y a encore de tous les tons pastels, en parfaite harmonie avec le décor de la pièce.

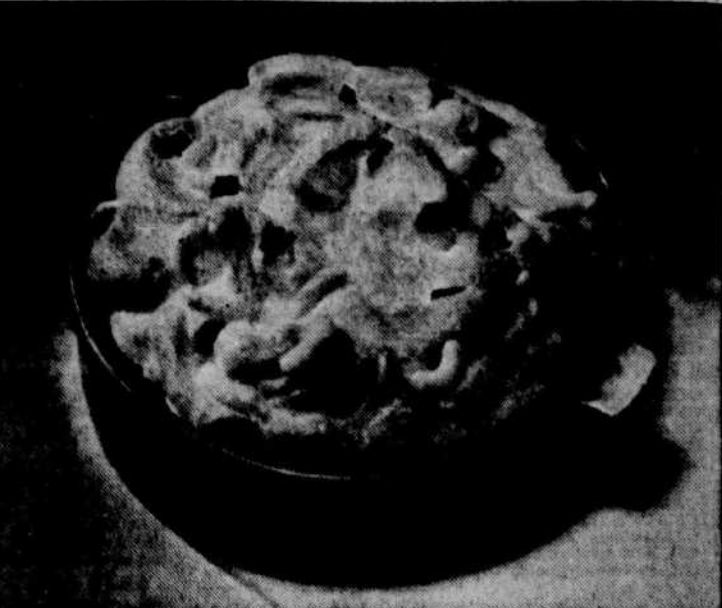
La rayonne se prête également à une multitude de motifs floraux, rayures, dessins stylisés, listés de couleurs vives: on en confectionne aisément des tentures lavables ou faciles à nettoyer qui contribuent à la décoration du foyer, le lieu par excellence où il fait bon vivre.

Robes de noces pour aiatrices

Londres — Le corps d'aviation d'extrême Orient a obtenu deux robes de noces pour servir à ses membres féminins qui se mariaient pendant leur séjour dans la région. Ces robes, de modèles différents, sont faites de satin imprimé et sont accompagnées de tous les accessoires, y compris la voile et la couronne de fleurs d'orange. On demandera un honoraire de \$5, représentant les frais de dégraisage, pour le prêt de ces robes.



RECETTES POUR REPAS LEGERS



LE SOUFFLE AU MACARONI est un mets unique — et si savoureux! C'est un genre de soufflé qui est toujours réussi. Sa saveur est vraiment exceptionnelle — et avec l'addition de piments rouges et verts hachés, il est également attrayant.

Il va très bien avec la Salade du Chef qui est notre préférée. Employez de la vinaigrette pour en relever le saveur. Servez ce mets avec du pain italien coupé en tranches épaisses pas complètement détachées. Entre les tranches, étalez du beurre avec de l'ail haché. Mettez au four jusqu'à ce que ce soit bien chaud.

SOUFFLE AU MACARONI

- 1 boîte de 15 onces de macaroni Heinz cuit avec sauce crème et fromage,
1/2 tasse de pain frais émietté,
2 c. à soupe de piment rouge haché,
2 c. à soupe de piment vert haché finement,
2 oeufs, séparés,
1/4 c. à thé de sel.

La sécurité au foyer

Diminuez ces risques au lieu de les augmenter

Les accidents se produisent plus fréquemment dans les escaliers que dans n'importe quelle pièce de la maison.

Ne criez pas les escaliers. Ce serait doubler les risques d'accident. Si vous les garnissez de tapis ou de linoléum, veillez à ce que, seuls, des ouvriers compétents en fassent la pose. Le coin d'un tapis qui retourne, ou qui, mal fixé, tourne sous le pied et voilà une chute grave.

Cette gerbe de conseils vous est donnée par la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Ne laissez jamais vos enfants, tout particulièrement les jouets roulants, les billes (marbres), les cordes à danser, les objets glissants ou ronds, qui peuvent faire tomber. Ces précautions sont recommandées à tout le monde, mais surtout aux familles où il y a des vieillards et des impotents.

Lavez vos escaliers, mais prenez garde d'y laisser traîner une moquette mouillée, ou un chiffon de lavage, ou un tapis. Une double barrière (une en haut, une en bas) les escaliers, contre la désobésissance enfantine. Veillez à ce que vos escaliers aient des marches régulières, toutes de même hauteur, solides, et qu'ils soient protégés par une rampe bien fixée, où la main puisse trouver un solide point d'appui. Le plus dangereux des escaliers de la maison est celui de la cave. Éclairiez-le fortement au moyen d'une ampoule électrique. Peinturez l'ourlet, la marche en blanc. Formez, en haut, un petit palier, de façon à ce que la porte n'ouvre pas directement sur l'escalier. Veillez à sa solidité et à sa propreté.

Ne permettez jamais à un enfant de gravir un escalier lorsqu'il est chaussé de patins, à la glace ou à roulettes. Il aura beau protester tenez bon.

Nouveau procédé pour alléger la fourrure

Londres. — Un nouveau procédé, dont la maison à la monopole, allège les manteaux et jaquettes de castor et d'agneau de la collection d'automne Blyvoor d'Alfred Morris & Co. de Londres. Ce procédé donne un lustre adouci ainsi qu'un plus grande résistance aux variations de température. On voit aussi des manteaux et jaquettes d'agneau Embros traités de façon à rendre les yeux exceptionnellement souples pour qu'on les manie comme un lainage. Ces modèles sont commandés pour livraison immédiate en vue de la vente de mi-saison à cause de leur légèreté. Les modèles Embros comprennent des manteaux longs et ajustés, des vêtements à taille ajustée et jupes amples, des manteaux raglans à col large et en haut, des jupes profondes; des jaquettes à la taille ou de longueur au quart à manches longues pincées sur un poignet à revers et à cols larges avec un léger drapé sur les épaules. Les tons neutres qui vont si bien avec le noir, le bleu marine ou le vert paraissent dans le groupe de modèles, renard bleu, gris brouillard et gris de Crimée, gris ailliers, on voit également une teinture de bleu sombre qui paraît presque noir.

Dactylographe double

Londres. — Une maison de Londres exposera un nouveau dactylographe double, à la Foire des industries britanniques. A l'aide d'un mécanisme d'alimentation double et d'un espaceur automatique, la même machine peut, par exemple, établir un reçu et un bordereau bancaire simultanément, avec le minimum d'erreur.

A qui souffre d'hémorroïdes

On peut maintenant se procurer, dans le Québec, le nouveau Traitement PLYTONE. Il a fait ses preuves dans les cas les plus opiniâtres, les plus enracinés, en chaque province à l'ouest du Québec, où beaucoup de patients avaient abandonné tout espoir. Les hémorroïdes résultent d'un trouble interne, non externe. Le traitement atteint le mal à sa source. L'inflammation et l'enflure des tissus cèdent promptement à l'action du Traitement PLYTONE (un liquide que l'on absorbe par voie buccale). C'est la raison pour laquelle PLYTONE produit partout de si étonnantes résultats. Une bouteille vous fera voir la différence. Si vous n'obenez pas satisfaction absolue, l'on vous rembourse immédiatement votre argent. \$1.75 chez tous les pharmaciens.

Les Douleurs ARTHRIQUES et RHUMATISMALES PEUVENT ÊTRE SOULAGEES!

Rejoignez-vous aux milliers de personnes qui ont obtenu des soulagements de douleurs atroces causées par l'Arthrite et le Rhumatisme. Les Comprimés DOLCIN des Douleurs sont un remède vraiment efficace. Ils ne nuisent pas au cœur ni à aucun autre organe. Ils sont sans danger. Ils ne contiennent ni opium, ni morphine, ni aucun autre médicament. Ils sont entièrement naturels. Ils sont distribués en trois formats: en pilules, en comprimés, en capsules. Ils sont disponibles dans toutes les pharmacies. DOLCIN est maintenant vendu en flacons pratiques de trois formats: en pilules, en comprimés, en capsules. Les résultats, étonnamment rapides, sont obtenus en quelques jours. DOLCIN aujourd'hui, 100 comprimés, \$2.95; 200 comprimés, \$4.95; également disponibles en flacons de 500 comprimés. Dolcine Limited, Toronto 10, Ontario.

Les Beaux-Arts

AU PLATEAU

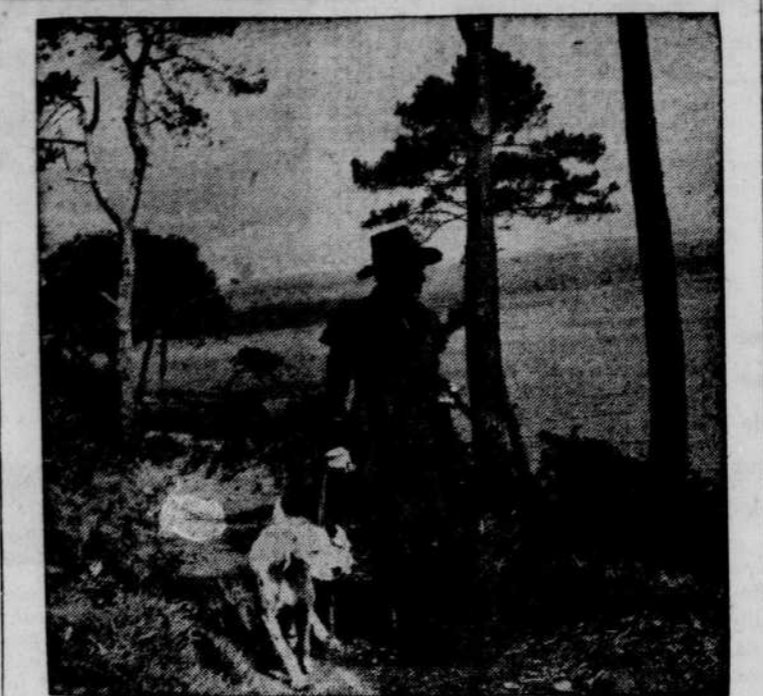
Les débuts du ténor Dosithée Boisvert

Nous nous emballons pas. Ce n'est pas le produit fini. Mais tel qu'il est, c'est le plus grand ténor d'avenir que nous ayons eu. Il a du charme, il a l'aisance d'un Paul Dufaut alliée à la force des coryphées du grand opéra.

La première ligne de cette critique va reconforter nos nombreux chanteurs qui marquent de l'inquiétude, une inquiétude bien compréhensible; le reste de l'alinéa va plaire à tous les amis et admirateurs de Dosithée Boisvert. Pour nous, qui avons coté des chanteurs toute notre vie, nous aurons le souci d'abord de l'impartialité. Le reste viendra par surcroît.

L'Association Lyrique de Montréal est parvenue hier soir à paquer le Plateau pour un chanteur canadien et un chanteur qui, sauf erreur, ne savait pas, il y a vingt mois, qu'il deviendrait jamais un ténor d'opéra. Ce succès a été atteint avec les concours éclairés et généreux des journalistes que M. Médard Gratton et Son Honneur le maire Roy de Shawinigan ont pressamment remerciés l'après concert. Venons-en enfin à l'artiste lyrique et à son accompagnatrice, en l'occurrence son professeur, Mme Olga Kondakova de l'Opéra de Milan. Ils étaient très émus tous les deux au début du récital; l'élève, parce qu'il débutait dans la métropole du pays; le professeur, parce qu'elle ne savait pas à quels écarts son poulain canadien pourrait jamais se livrer! De fait, le jeune chanteur de 26 ans, qui s'est fait donner du Caruso depuis trois mois, fut d'abord en proie au trac, pas le trac fébrile; le trac de reconnaissance. Tous ceux qui le connaissent tiraient l'oreille pour retrouver une voix qui ne sortait qu'à demi. Ce fut la seconde partie du concert qui nous rendit l'artiste, peu à peu délivré, libéré, réchauffé... Il multiplia les rappels devant une salle désormais conquise.

Dosithée Boisvert se distingue par une caractéristique incontestable: il a une voix d'une justesse parfaite dans tous les genres d'émissions. Ceci est une vertu dont bien des grands artistes sont dépourvus, même dans les vieux pays. Sa technique vocale, qu'il a reçue de Mme Kondakova et qu'il n'a pas encore toute maîtrisée, est déjà étonnante pour le temps limité qu'il a pu consacrer aux études. Enfin, il a une tessiture et une facilité d'attaque qui lui permettent de cueillir la note la plus aiguë que le ferait d'un fruit dans un arbre. Dans *Salut, demeure chaste et pure* de Faust, il a chanté le fameux air de poitrine final avec une telle sérénité que personne n'eût pu croire qu'il s'agissait de la de quelque jeunesse. Il devra évidemment continuer en si bonne voie: il devra élargir son médium. L'artiste a bon maintien en



Pierre Blanchard fait revivre le génial médecin DOCTEUR LAENNEC, une oeuvre d'une sublime grandeur, à l'affiche, dès samedi au Cinéma de Paris.

Les expositions

Le Dr Plouffe prononce un vibrant plaidoyer pour la liberté de l'art

"Cherchons en même temps à supprimer cette étroitesse d'esprit qui nous rend ridicules!" — Les exposants: Anna de Romer, Wolodymyr Moschynsky, Françoise Bastien, Paul Rose, Françoise Randier et Andrei Zadorozny

(par Adrien Robitaille)

Invité à présider hier le vernissage de la dernière exposition de la saison, au secrétariat des Amis de l'Art, 3815, avenue Calixa Lavallée, le Dr Adrien Plouffe s'est lui-même décrit dans son allocution comme un "enfant terrible". Il a, de fait, tenu à profiter de l'occasion pour prononcer un plaidoyer en faveur de la liberté de l'art sous toutes ses formes et de la disparition d'une étroitesse d'esprit qui est en train de nous rendre définitivement ridicules, signale-t-il.

Le Dr Plouffe est avant tout un homme qui a été particulièrement touché par le mouvement de la culture de l'art, récemment empêché de la célébration du centenaire de Balzac en notre pays et la représentation de "Tartuffe" à Québec. Nous sommes moins chanceux que nos aînés, à son avis, puisque, la première fois où l'on voudrait présenter la fameuse oeuvre de Molière dans la même ville, dès 1680, il se trouvait un comte de Frontenac, gouverneur de la colonie, pour imposer son choix et faire jouer la pièce malgré l'évêque de Québec, Mgr de Laval.

Dans le cas du centenaire de Balzac, il est plus difficile d'espérer une riposte. Nous sommes livrés sans défense aux querelles du reste de l'univers; et l'on verra par exemple un grand écrivain

catholique comme François Mauriac nous égarer de ses sarcasmes à ce sujet. Pis encore, une publication de haute renommée comme le "Figaro Littéraire" consacrerait une page entière à parler de cette non-célébration du centenaire balzacien chez nous. Nous demeurerions avec la Russie le seul pays à n'avoir rien voulu faire à cet égard.

L'exposition

Le président d'honneur avait été présenté par Mme Raymond Eudes, et fut remercié par Mme Hector Perrier, présidente des Amis de l'Art. Les invités purent ensuite admirer les quelque 50 toiles soumises par 26 artistes dont 2 seulement nous étaient connus jusqu'ici, Mme Anna de Romer et M. Andrei Zadorozny. Incidemment, M. Zadorozny a présentement les honneurs d'une exposition particulière concurrente dans les salons du Cercle universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, et y fait bonne figure. Nous en parlerons dans une autre colonne. Les autres exposants étaient Mmes Françoise Bastien et Françoise Randier, MM. Paul-Emile Rose et Wolodymyr Moschynsky.

Mme de Romer était la seule exposante à avoir recouvert ses toiles d'une vitre. Derrière cet écran donnait, l'exactitude du détail leur donnait presque l'aspect de photographes en couleurs. Mais il s'y trouvait aussi une chaleur vibrante qui empêchait de confondre ces oeuvres avec de simples reproductions photographiques. Rares, elles ont été observées avec autant de sincérité et d'attrait profond pour l'humanité l'extérieur que l'intérieur, l'âme du sujet. *Candlemas in Latvia*, *Bavarian Folk*, *Daughter of the artist* et *Garden Flowers* sont de ces toiles qu'on n'oublie pas de sitôt et qui ont longtemps retenu l'attention des invités.

Tout à côté, M. Moschynsky alignait des oeuvres d'un métier cognait et sensible à la fois. *Les Alpes*, *Chalet alpestre*, *Dame en costume national autrichien* et *Nature morte de vases et de fruits* auraient largement soutenu la comparaison avec quiconque, s'il est permis de comparer en peinture... *La Sauvagnonne*, *Jacques et son chien* et *Portrait of M. O'Bradley*, de Françoise Bastien, *Voilier à marée basse* et *Deux chopes de Paul Rose*, la série *Campagne canadienne* de dessins à la plume de Françoise Randier, voilà qui nous a aussi frappé.

Au total, la meilleure exposition que les Amis de l'Art nous ont présentée cette année et peut-être la meilleure de toute la saison de peinture.

ROMEO ET JULIETTE

"*Roméo et Juliette*", de Shakespeare, que Les Compagnons présenteront à leur théâtre de la rue DeLozier à compter du 25 avril prochain, est une des plus populaires des oeuvres shakespeariennes. On peut imputer cette popularité à divers facteurs. D'abord, l'intérêt suscité par le sujet même de la pièce, c'est-à-dire l'amour né dans la haine, ensuite à la jeunesse et au charme des divers personnages. "*Roméo et Juliette*" est une des plus jeunes créations de Shakespeare qui, à l'époque où il l'écrivait, conservait encore ses illusions sur la beauté universelle de la nature humaine. Voilà pour quoi, dans *Roméo et Juliette*, sa première tragédie, on ne trouve que des types sympathiques, quelquefois un peu fous, mais jamais méchants.

Beaucoup de gens connaissent les noms des deux célèbres amoureux, quelques-uns ont entendu l'opéra du même nom, mais peu de personnes ont vu la pièce "*Roméo et Juliette*" jouée en français à Montréal. C'est donc une aubaine pour le public montrealois de connaître enfin ce chef-d'oeuvre de Shakespeare.

La mise en scène de Robert Spaight, les décors, inspirés du théâtre élizabéthain, de Claude Perrier, la qualité de la distribution, des éléments spectaculaires tels que les scènes du bal et les nombreux combats d'escrime, le tout guidé par le génie de Shakespeare, feront de "*Roméo et Juliette*" l'un des plus grands spectacles de la saison dramatique 1949-50 à Montréal.

La première aura lieu le 25 avril et sera sous le distingué patronage de Son Excellence M. Hubert Guérin, ambassadeur de France, et de Madame Guérin.

Elle a été confiée à Gérard Pelletier, l'auteur des sketches de Radio-Parents. CBF, 6 h. 30 — Oscar Shumak, violoniste, sera le soliste du deuxième Concert du Printemps de la NBC que Radio-Canada diffusera samedi prochain. On entendra quelques-uns des meilleurs chanteurs d'Allemagne dans les danses nouvelles de Wilhelm Strienz, Gerhard Hush, baryton, Erna Berger, soprano et d'autres.

CBF, 8 h. 45 s. — Une émission dramatique marquée à Radio-Canada l'ouvrage de la campagne annuelle de la jeunesse par le théâtre catholique. Elle sera diffusée samedi.

SAMEDI, 22 AVRIL 1950

CBF, 2 h. p.m. — Sir Thomas Beecham dirige l'orchestre symphonique de Berlin dans un enregistrement de la Flûte enchantée de Mozart que Radio-Canada diffusera samedi.

On entendra quelques-uns des meilleurs chanteurs d'Allemagne dans les danses nouvelles de Wilhelm Strienz, Gerhard Hush, baryton, Erna Berger, soprano et d'autres.

CBF, 8 h. 45 s. — Une émission dramatique marquée à Radio-Canada l'ouvrage de la campagne annuelle de la jeunesse par le théâtre catholique. Elle sera diffusée samedi.

On mande de...

Londres. — Le Conseil cinématographique du comté de Surrey en Grande-Bretagne, a interdit la projection du film canadien *Sins Of The Fathers* qui avait été réalisé, on s'en souvient, par la Quebec Productions. Ce film est une sorte de documentaire romancé basé sur le fléau des maladies vénériennes. Le Conseil du comté de Surrey a publié un communiqué dans lequel on lit: Ce film est interdit à toutes les catégories de spectateurs.

Spokane. — La pianiste nègre Hazel Scott a obtenu \$250 de dommages et intérêts à la suite d'un procès intenté au propriétaire d'un restaurant où l'on avait refusé de la servir en raison de sa race. La ville de Spokane est située dans l'Etat de Washington et l'incident eut lieu en février '49. Le jury de la Cour était composé de 12 personnes, toutes de race blanche.

New-York. — La femme de l'acteur américain Henry Fonda s'est coupé la gorge avec un rasoir la semaine dernière. Fonda, qui était séparé de sa femme depuis plusieurs mois, n'en a pas moins continué à jouer le premier rôle de *M. Roberts*, l'un des spectacles les plus en vue de Broadway. Signaux par ailleurs que Miss Fonda était en proie à des troubles mentaux depuis quelque temps. Les autorités médicales ajoutent qu'elle s'est suicidée (à l'hôpital de Beacon) dans une crise de neurasthénie.

Ottawa. — Il se peut que la jeune championne canadienne de patinage, Barbara Ann Scott, qui est maintenant une "professionnelle", soit, à Londres, la vedette de *Rose-Marie*, interprétée sur la glace. Cette opérette de Victor Herbert, qui qu'il en soit, sera présentée, sur glace, au théâtre Harrington de Londres à partir du 15 juillet. Un certain nombre de

Les Trois Lanciers du Bengale
avec GARY COOPER, FRANÇOISE TANE, RICHARD CROMWELL
A L'AFFICHE
ELECTRA

Les Concerts Symphoniques de Montréal présentent

La messe en si mineur de Bach

Mardi, mercredi, 25 et 26 avril, à 8 h. 15 p.m.
à l'église St. James United, 463 ouest, rue Sainte-Catherine
Billets en vente à 1476 ouest, rue Sherbrooke — WI. 7186

DEUXIEME SEMAINE

Betty Grable

WABASH AVENUE

AMERICA'S LUSTY STREET OF SONGS

LOEW'S

Mise en scène de Robert Spaight

Roméo et Juliette

avec Les Compagnons

Mme de Romer et M. Andrei Zadorozny

au Théâtre des Compagnons les 25-27-28-29 et 30 avril

Soirée du 25 avril sous la présidence d'honneur de Son Excellence Monsieur Hubert Guérin, ambassadeur de France.

\$1.50 - \$1.00. Réservations: AM. 7139
Livraison: BE. 4257

Clifton Webb, Jeanne Crain, Myrna Loy

MOTHER DIDN'T TELL ME

DOROTHY MCGUIRE, WILLIAM LUNDIGAN

A L'AFFICHE
Palace

THIS IS MY GREATEST PICTURE!

CHEAPER BY THE DOZEN

3ème SEMAINE

Capitol

MGM's exciting story of an Army surrounded by hostile Indians in the old West!

AMBUSH

JOHN HODIAK, ARLENE DAHL

Deuxième semaine

THEIR NEWEST FUNNIEST MUSICAL!

The Marx Bros. LOVE HAPPY

3ème SEMAINE

PRISON WARDEN

Orpheum

RANDOLPH SCOTT

The Nevadan

"BODY HOLD"

A L'AFFICHE
Imperial

RAOUL

VENDREDI, 21 AVRIL

- SOIREE
- 6.00 P.M. CBF-Yvan L'Intéridé. CBF-Variétés. CKAC-Les petits déjeunés. CKVL-Jean Baulu. CJAD-Nouvelles. CFCF-Star Time. CHLP-Revus de nouv.
 - 6.15 P.M. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CKAC-Dites-moi. CHLP-Au Carrefour de de...
 - 6.30 P.M. CBF-La revue de... CBF-Commentaires. CKAC-Le forum des... CJAD-Studio. CFCF-Nouvelles. CHLP-Température.
 - 6.45 P.M. CBF-En direct. CBF-Diversité. CKAC-Les nouvelles de... CJAD-Balloon. CFCF-Doux Smith.
 - 7.00 P.M. CBF-Un homme et son... CBF-Ventes de la Opéra. CKAC-Les plus beaux... CJAD-Nouvelles. CFCF-Beulah. CHLP-Le Guide com.
 - 7.15 P.M. CBF-Métropole. CBF-Ed. McCurdy. CJAD-Award Show. CFCF-Doux Smith.
 - 7.30 P.M. CBF-Les peintres... CBF-Histoires. CKAC-Les Stars Sing.

SAMEDI, 22 AVRIL

- 6.00 A.M. CBF-L'heure du réveil. CKAC-Messe du jour. CKVL-Bonjour cult. CJAD-Debout Montréal. CFCF-Listen, Pleasures.
- 6.15 A.M. CKVL-Prime du matin. CJAD-Frien and Home.
- 6.30 A.M. CKAC-Réveil provincial. CKVL-Bonjour cult. CJAD-Le réveil. CFCF-Nouvelles.
- 7.00 A.M. CBF-L'Opéra de 4'heures. CBF-Nouvelles. CKAC-Journal parlé. CKVL-Le réveil. CJAD-Nouvelles. CHLP-Le carrousel. CFCF-Nouvelles.
- 7.15 A.M. CKAC-Guy Darcy.
- 7.30 A.M. CBF-Nouvelles. CKVL-Le réveil. CJAD-Nouv. et temp. CFCF-Nouvelles.
- 7.45 A.M. CKAC-L'Oratoire. CJAD-Musique.
- 8.00 A.M. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CKAC-Nouvelles inter. CKVL-Le réveil. CJAD-Nouv. et sports. CHLP-Radio-8-Coeur. CFCF-Nouv. et sports.
- 8.15 A.M. CBF-Élev. matinales. CBF-Départements. CKAC-Sourires. CHLP-Impromptu. CFCF-Top Tunes.
- 8.30 A.M. CBF-Rythmes et... CBF-Stamps Club. CKAC-Musique en déj.
- 9.00 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Journal parlé. CKVL-Les amis de... CHLP-L'heure précise. CFCF-Coeur.
- 9.15 A.M. CBF-Le micro. CBF-Mémoires. CBF-Courtois à la vie. CJAD-Barnyard Folles.
- 9.30 A.M. CBF-Mémoires. CKAC-Dehors de chaus. CHLP-Chanson du Souv.
- 9.45 A.M. CJAD-L'heure.

SOIREE

- 6.00 P.M. CBF-Interview hockey. CBF-Plano. CKVL-La chansonnette. CJAD-Nouvelles. CFCF-Radio-Journal. CFCF-T.B.A.
- 6.15 P.M. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CKAC-Nouvelles de... CHLP-Chansonnette. CFCF-Chansons.
- 6.30 P.M. CBF-Coeur de printemps. CBF-John Burgess. CKAC-Forum des sports. CKVL-Nouvelles. CHLP-Température. CFCF-Nouvelles.
- 6.45 P.M. CBF-Chron. sportive. CKAC-Les nouvelles de... CFCF-Doux Smith.
- 7.00 P.M. CBF-Choeur. CKAC-Le club juvénile... CKVL-La chansonnette. CJAD-Nouvelles. CHLP-L'heure précise. CFCF-Courtois et déj.
- 7.15 P.M. CBF-L'heure de... CBF-Hockey. CKAC-L'heure de... CHLP-Hockey. CFCF-Gregory Hood.
- 7.30 P.M. CBF-Sourires de... CBF-Mama's Family. CKAC-Studio. CKVL-Chansonnette. CJAD-Club Juvenile. CHLP-Charles Magante. CFCF-Théâtre.

SUR NOS OES

VENDREDI, 21 AVRIL 1950

CBF, 3 h. p.m. — Les chefs-d'oeuvre de la musique: Les Fêtes de Thalie (Mourea), Orchestre de chambre de concert de Versailles. Direction: Cloez.

Le Quintette en ré majeur (Telemann). Interprètes: Dominique Blot, violoncelle; Françoise Sella, alto; Jacqueline Henclin, violoncelle; Fernand Caratgé, flûte; Claude Crussard, clarinète.

Allegro Maestoso de la Sonate No 3 (Dussek). Interprète: Jacques Février, pianiste.

Variations sur un thème de Mozart, Opus 132 (Beger). Orchestre d'Amsterdam. Direction: Edvard van Beunum.

CBF, 8 h. p.m. — Les pianistes Jeanne Landry et Jean Beaudet offriront un autre programme varié à leur prochain récital à Radio-Canada, vendredi.

Il s'agit de la nature, un extrait de "Les Variations de Valse de Brahms, le Clair de Lune de Debussy, la Suite brève de Louis Albert et des pièces de Schubert-Liszt et Liszt."

CBF, 8 h. 30 p.m. — Radio-Canada diffusera une émission-festival de la Société Saint-Jean-Baptiste, vendredi.

Raoul Jobin en sera le vedette. Il sera accompagné par un orchestre que dirigera Roland Leduc.

Raoul Jobin chantera cinq mélodies: "Je t'ai donné mon coeur, un extrait du "Pays du sourire" de Franz Lehar; "L'Invocation à la nature, un extrait de "Les Danseuses de Faust" de Berlioz; M. Noël, une chanson de Lionel Daunais; La Tristesse, dont le musicien est de Chopin; et "L'Air de Julien, un extrait de "Louise" de Charpentier.

L'orchestre jouera pendant les mélodies suivantes: Ferruccio, du jeune compositeur canadien Michel Ferrault; les Danseuses villageoises, Claude Champagne, un autre compositeur canadien; la Tarantelle de l'Arriésienne de Bizet, et le Clair de Lune de Debussy.

CBF, 9 h. 30 p.m. — Radio-Canada nous annonce une série d'émissions: Les Rythmes de Paris, chansons et danses nouvelles, interprétées par Muriel Millard et l'ensemble de Maurice Durieux.

CBF, 10 h. 15 p.m. — M. Jean-Charles Bonenfant sera le soliste du concert de la Chronique littéraire de Radio-Canada, vendredi.

Il nous parlera d'un roman de Clemens Louquéll, "Les Eux que vous êtes".

CBF, 10 h. 30 p.m. — Les auditeurs de Radio-Canada entendront encore Matiland Farmer dans la série des récitals d'orgue consacrés à Bach.

Vendredi 11 jours la Sonate No 5 en do majeur et le Prélude et fugue en si mineur.

SAMEDI, 22 AVRIL 1950

CBF, 2 h. p.m. — Sir Thomas Beecham dirige l'orchestre symphonique de Berlin dans un enregistrement de la Flûte enchantée de Mozart que Radio-Canada diffusera samedi.

On entendra quelques-uns des meilleurs chanteurs d'Allemagne dans les danses nouvelles de Wilhelm Strienz, Gerhard Hush, baryton, Erna Berger, soprano et d'autres.

CBF, 8 h. 45 s. — Une émission dramatique marquée à Radio-Canada l'ouvrage de la campagne annuelle de la jeunesse par le théâtre catholique. Elle sera diffusée samedi.

Travail nécessaire

Monsieur le curé L. Noisette de Sainte-Agathe des Monts, complète sa généreuse souscription de \$100.00 par la phrase suivante:

"Merci, vous faites un travail nécessaire"

SOUSCRIVEZ A LA CAMPAGNE DES AMIS DU "DEVOIR"

CE SOIR A 8 HEURES 30

le 2ème Radio-Festival

de la

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

de Montréal

En vedette:

- ★ RAOUL JOBIN premier ténor du Metropolitan de New-York et de l'Opéra de Paris.
- ★ ROLAND LEDUC et un orchestre symphonique.

Réseau français de Radio-Canada (CBF)

Quel sera le rôle de la future Commission de transport de Montréal?

Le président de la Montréal Tramways explique quels seront les pouvoirs de cette commission et quel sera son rôle dans l'expropriation de la compagnie

Au cours de l'assemblée annuelle de la Montréal Tramways qui a été tenue hier dans la métropole, le président, M. R. N. Watt, a donné quelques explications concernant la loi modifiant la charte de la ville de Montréal dans ses répercussions sur la compagnie et ses actionnaires. M. Watt a rappelé en premier lieu que la loi est autorisée à établir, par règlement, une commission qui sera connue sous le nom de "Commission de transport de Montréal", qui aura le statut juridique d'une corporation possédant tous les pouvoirs nécessaires, y compris le pouvoir pour le compte de la cité, d'acquiescer et administrer un système de transport en commun des voyageurs par tramways, autobus et autres véhicules de même espèce. La commission n'a pas le pouvoir d'entreprendre la construction de voies souterraines mais peut faire les études né-

International Harvester accorde des bourses aux membres 4-H

Depuis plusieurs années la compagnie International Harvester du Canada s'intéresse d'une façon particulière aux activités des clubs 4-H. Elle a vu dans ce mouvement une organisation qui a pour but de voir à la formation physique, morale et intellectuelle des membres et elle accorde encore cette année deux bourses de \$100 aux clubs masculin et féminin qui se classeront premiers dans leurs réalisations.

Tous les clubs de la province au nombre de 190 peuvent participer à ce concours. Les récompenses seront remises aux clubs gagnants lors du grand congrès provincial 4-H qui aura lieu du 7 au 10 août à Montréal. Il va sans dire que ce concours est excessivement important car il demande la bonne volonté et le dévouement constant de tous les membres durant toute l'année. En effet, il ne faut pas que ce soit seulement quelques membres qui soient dévoués et cela durant une seule période de l'année, mais il faut que tous les membres répondent aux directives qui leur sont données et fassent les plus intéressantes réalisations. Et, plus de ces bourses, la compagnie International Harvester, qui est la productrice d'outillage de ferme la plus considérable de l'empire britannique, reçoit les 500 congressistes à un banquet lors du congrès provincial. Cette compagnie mérite certainement les remerciements sincères de la part de tous les membres 4-H pour l'intérêt qu'elle leur accorde. Toute la population voit aussi d'un bon oeil l'attention de cette compagnie pour la cause de la jeunesse.

La Commission Massey

Cette commission pourra procéder de deux manières. Elle pourra soit acquiescer le capital-actions de la compagnie de gré à gré, soit procéder à l'expropriation du capital-actions ou de l'entreprise de transport de la compagnie.

Pour ce qui est de l'acquisition des actions de gré à gré, la loi stipule que la décision de la commission à cet effet doit être au préalable approuvée par la Régie provinciale de l'électricité.

Si la commission décide d'exproprier soit les actions, soit l'entreprise de transport, la fixation de l'indemnité qui devra être payée est soumise à certaines dispositions soigneusement élaborées. A cette fin un tribunal d'arbitrage de trois membres devra être formé, dont un nommé par la commission sur la recommandation du Comité exécutif de la ville de Montréal, un par la compagnie et un président qui devra être nommé par le magistrat de district en chef. Le tribunal d'arbitrage doit entendre les parties, se procurer tous les renseignements nécessaires et fixer le montant de l'indemnité d'après certaines dispositions spécifiques de la loi, et plus particulièrement d'après les articles 23, 27 et 28 qui déterminent les conditions à observer dans le cas d'expropriation.

Préliminairement à cette enquête, la Commission et la cité doivent assumer le paiement des intérêts et du principal de toutes les obligations de la compagnie alors en cours, et doivent déposer une somme totale de \$2,500,000 au bureau du trésorier de la province pour garantir jusqu'à concurrence de cette somme le paiement de l'indemnité qui sera fixée.

Si la Cour supérieure accorde la requête, la Commission aura droit à la possession de tous les biens en question et pourra exercer tous les droits de la compagnie ayant trait à son entreprise de transport sans attendre la sentence arbitrale.

A compter du jour où la sentence arbitrale deviendra définitive, la cité sera propriétaire absolue de tous les biens compris dans l'expropriation ainsi que de toutes les franchises, servitudes, droits de passages et autres droits de la compagnie ayant trait à l'entreprise expropriée, et devra payer à la compagnie dans les trente jours le solde de l'indemnité après les opérations, déductions et compensations prévues par la loi.

Comment tenir des assises efficaces

On fera l'expérience d'une nouvelle méthode à Montréal — Le congrès de la Canadian Industrial Trainers' Association les 27 et 28 avril.

Une nouvelle méthode pour résoudre le vieux problème des conventions, celui de recueillir les opinions de la "majorité habituellement silencieuse" des délégués, sera mise à l'épreuve pour la première fois au Canada quand la 4^e conférence annuelle de la Canadian Industrial Trainers' Association se réunira ici, les 27 et 28 avril.

Plus de 300 délégués parmi lesquels on compte des directeurs en entraînement, des surintendants, des contremaîtres et d'autres représentants de l'industrie de l'est du Canada et des Etats-Unis, prendront part à ce plan expérimental dont le but est d'obtenir un aperçu plus exact de "l'opinion groupée".

Le professeur Don Phillips, directeur du département de la Pédagogie de l'Université de Michigan State College de East Lansing, Michigan, qui sera l'un des principaux conférenciers à la convention de deux jours, expliquera aux délégués le mécanisme de la "Méthode Phillips 66", dont il est l'inventeur.

Selon M. Harry R. Filiatrault, directeur du comité de la convention, le système Phillips consiste à diviser l'auditoire d'une discussion en commun par groupes de six personnes.

Chaque groupe de six personnes discute le sujet à débattre durant six minutes. Quand les six minutes sont expirées, chaque groupe décide de son "opinion-groupe" et fait rapport à la conférence à titre de délégué.

Ce système sera employé durant tout le congrès ainsi qu'à une revue générale qui clôturera la conférence.

Club civique des jeunes de classe moyenne

Dimanche prochain, le 23 avril, le Club Civique des Jeunes de classe moyenne donnera un autre dîner d'adieu à l'hôtel Pennsylvania, à 10 h. 30 a.m. Notre conférencier invité est M. Jean-Marie Roussel, médecin-légiste, qui nous parlera de la Procédure en Cour du Coronar.

"Il faut une campagne de vérité pour gagner cette guerre froide"

(M. Truman)

Discours du président devant l'A.S.N.E. — "Nous allons perdre la "bataille des esprits" si nous ne réussissons pas à faire connaître la vérité aux peuples asservis."

Washington, 21 (A.P.). — Devant l'American Society of Newspaper Editors, le président des Etats-Unis, M. Harry Truman, a exposé hier son projet d'une "grande campagne de vérité" visant à convaincre l'univers que son pays n'a aucun but de guerre sinon la défense de la liberté.

Il a expliqué à ses auditeurs qu'il a ordonné au secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, de mettre sur pied un puissant programme national d'information et de propagande pour déjouer "les mensonges et les subterfuges auxquels ne cesse de recourir la Russie".

"Nous devons, a-t-il dit, nous faire connaître tels que nous sommes réellement, non pas comme les communistes cherchent à nous représenter. Il nous faut joindre nos efforts à ceux des peuples libres pour nous faire entendre tout autour du globe et combattre la propagande d'esclavage".

M. Truman a tenu à souligner le rôle que des journaux avertis ont joué dans cette phase de la "guerre froide". A ses yeux, la politique étrangère ne doit pas être un sujet de débat partisan. Le fait peut aider à gagner une élection locale mais nuire fortement à la nation américaine ailleurs.

"Partout, à Berlin, à Prague, dans les Balkans et en Extrême-Orient, la Russie et ses satellites nous ont prouvés à maintes reprises que leurs paroles de paix ne sont en réalité que le manteau d'un nouvel impérialisme moscovite. Dans la présente "guerre des nerfs", le

but principal est la conquête des esprits et des intelligences. La propagande est l'arme peut-être la plus puissante dont les communistes disposent en ce moment. Elle réussit dans les contrées qui n'ont pas libre accès à l'information mondiale ou encore chez les populations affamées du Pacifique. Nous allons perdre cette "bataille des esprits" si nous ne parvenons pas à leur faire savoir la vérité".

A St-Pic de Bagot

Commemoration de l'arrivée des R.R. Frères du Sacré-Coeur

Il y a 35 ans — Congrès des amicales — Programme des fêtes du 3 et 4 juin

Saint-Pic, 21 (D.N.C.) — Les fêtes de l'Amicale Saint-Pic en commémoration de l'arrivée des Frères du Sacré-Coeur à Saint-Pic, il y a trente-cinq ans, auront lieu les 3 et 4 juin. Les fêtes coïncideront avec le congrès annuel, dans notre ville, de la Fédération des Amicales des Anciens Elèves du Sacré-Coeur.

M. Jean-Paul Beaudry, président de l'Amicale Saint-Pic, vient de rendre public le programme de ces fêtes qui se présente comme suit:

SAMEDI, 3 juin, 9 h. a.m.: arrivée et inscription des délégués de la Fédération des Amicales à l'Amicale des Frères du Sacré-Coeur; 10 h. a.m., service solennel pour les Frères et anciens défunts, chanté par M. l'abbé Jean-

Paul Desparts, un ancien de l'Académie, Samedi soir, 3 juin: réunion intime entre professeurs, anciens élèves et amis — concert-boucan, attractions diverses, rafraichissements; tirage au sort: radio cabinet, bicyclette C.C.M. et fer à repasser Sylex. Le conseil fait appel à tous les Anciens de l'Académie de Saint-Pic pour le succès de cette soirée de famille.

DIMANCHE, 4 juin: 9 h. 30 a.m., arrivée et inscription des anciens à l'Académie des Frères du Sacré-Coeur. Visite de l'Ecole et rencontre avec les anciens professeurs; 10 h. a.m., présentation des clefs "2"; 10 h. 40 a.m., parade avec corps de clairon et fanfares; 11 h. a.m., messe basse par M. l'abbé Jacques Desparts, père des missions étrangères et ancien de l'Académie. Chant par les Anciens. Sermon par un ancien élève, M. l'abbé Emilien Chagnon, curé de Saint-Louis de Bonsecours; 11 h. 45 a.m., photographies. Midi: banquet à la Guil Limitée (discours rationnés). Ceux qui désirent assister au banquet des anciens sont priés de réserver leur billet en s'adressant aux membres du Conseil de l'Amicale de Saint-Pic ou à l'Académie des Frères du Sacré-Coeur. 2 h. p.m., grandes classiques: les courses de chevaux, de 2 à 5 heures, par les meilleurs chevaux de la province. Plusieurs fanfares et corps de clairon paraîtront à tour de rôle sur un magnifique rond de courses devant des milliers de spectateurs. Des trophées seront donnés à chaque corps représenté. Des surprises, rencontres d'anciens confères. Dimanche soir, 6 h., départ.

La population de Saint-Pic et tout spécialement les anciens sont invités à décorer leurs immeubles.

A l'Institut Pie XI

(LE CERCLE D'ETUDE)

Le Cercle d'études de l'Institut Pie XI, l'école d'action catholique et de doctrine sociale du diocèse et de l'Université de Montréal, se réunira samedi le 22 avril à 2 heures 15 en l'Institut des Sourdes-Muettes, 3725, rue St-Denis, pour étudier le sujet suivant: *Action catholique, affaire des laïcs*. Les questions seront posées dans l'ordre suivant:

- 1) En quel sens, l'Action catholique est-elle l'affaire des laïcs?
 - 2) Est-ce parce que le clergé a failli à la tâche que l'Eglise fait appel aux laïcs?
 - 3) L'Action catholique n'est-elle qu'un paravent pour le clergé?
 - 4) En Action catholique l'aumônier n'est-il qu'un personnage décoratif et dont l'influence doit être aussi minimisée que possible.
- Tous ceux qui s'intéressent aux questions sociales sont cordialement invités à se joindre aux membres du Cercle ainsi qu'aux élèves de l'Institut Pie XI, pour, avec eux, étudier ses questions d'actualité. L'entrée est libre.

Radio-Canada ne devrait pas avoir le pouvoir de réglementer la publicité

Les conditions de l'édition

Ottawa, 21 (C.P.). — Les agences de publicité ont contribué au développement culturel du Canada de trois façons: en aidant à élever le standard de vie de telle sorte que la population ait plus de temps à donner, aux activités culturelles; en aidant à développer le goût pour la bonne musique et le théâtre, en offrant à plusieurs artistes et écrivains des moyens de s'assurer l'aisance.

C'est ce que révèle un mémoire soumis à la commission Massey par The Association of Canadian Advertisers, un groupe de 155 des plus grosses agences de publicité au Canada.

La publicité n'est pas qu'une entreprise commerciale, ajoute le mémoire, elle exerce aussi son influence sur la culture et parfois sur la politique. Pour permettre aux agences de publicité de jouer entièrement leur rôle, l'association a fait trois recommandations à la commission Massey.

1. — Le gouvernement doit travailler en coopération avec un organisme indépendant de publicité qui supporterait tout mouvement national mais non politique et non partisan; 2. — dans l'intérêt de la publicité et du public, la Société Radio-Canada ne devrait pas avoir de pouvoir de réglementation sur la publicité radiophonique; 3. — l'établissement d'un musée national pour l'enseignement de l'art industriel et du dessin commercial.

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark Ellery, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître les caractères de l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer un page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les remises se font en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, "Le Devoir", case postale 500, Place d'Armes, Montréal.

G. Thibon — Votre nature expressive vous incline à agir en fonction de vos sentiments et de vos attrait naturels; à juger de tout à la lumière de votre cœur et de vos propres réactions. Vous êtes affectueux et sympathique; on s'intéresse aisément à vous. D'ailleurs, vous manifestez aussi beaucoup de générosité. Néanmoins, vous n'avez que les intentions à partager vos confidences. En général, vous préférez garder le silence sur votre moi intime; et une certaine inclination au ressentiment vous pousse parfois à adopter une attitude défensive. Pour autant, lorsque vous parlez, c'est avec finesse et humour. Votre esprit tantôt lent, tantôt plus avide et pénétrant, se nuance à la faveur des sujets à l'étude. Vous possédez de la dextérité et du rythme; des goûts artistiques, culturels et littéraires. Votre sens intuitif et musical est très prononcé. Vous êtes très fier, distingué, persévérant, et loyal; capable aussi, à l'occasion, de vous montrer fort attentif et soigné. Votre imagination se manifeste de façon spasmodique; de même votre amour de la variété et votre besoin d'activité physique. Songez à envisager toujours sérieusement les problèmes de la vie; sachez clairement ce que vous voulez. Vous serez moins créative et moins influencé; plus ambitieux et plus sûr de vous-même. Vous éprouverez peut-être davantage la nécessité d'exploiter vos ressources à fond.

L'APPES en congrès

Les professeurs de l'enseignement spécialisé tiennent en fin de semaine un grand congrès pédagogique sous la présidence d'honneur de l'hon. Paul Sauvé, ministre du Bien-Etre social et de la jeunesse.

Les conférenciers MM. J.-M. Gauvreau, P.-A. Millette et Wilbrod Souffé traiteront de différents sujets concernant les problèmes de l'enseignement spécialisé, la petite industrie en regard des écoles spécialisées, le service d'inspection dans ces écoles, le moyen d'augmenter la compétence professionnelle des professeurs.

L'hon. Paul Sauvé de concert avec M. Edouard Montpetit a ouvert officiellement ce congrès ce matin à 10 heures après l'inscription des membres.

Les séances se tiendront à l'Auditorium de l'Ecole Technique de Montréal. L'APPES (l'Association Professionnelle des Professeurs de l'enseignement spécialisé) en est à son deuxième congrès.

La corruption électorale entraîne toujours la ruine des démocraties

Conférence de Me J.-M. Nadeau

"A notre époque, alors que les idées de liberté, la dignité de l'homme, sont de nouveau menacées par l'esclavage communiste, comme elles le furent il y a 2,000 ans à Athènes et à Rome, il est utile de faire un retour sur l'histoire de l'homme, animal politique. Nous voyons comment les libertés publiques naissent, nous voyons aussi comment elles disparaissent, car elles sont emportées à peu près toujours par les mêmes causes. C'est ce que l'histoire nous apprend de plus clair. A nous de tirer profit de la leçon".

Si la démocratie athénienne a brillé d'un si vif éclat, à l'époque de Périclès, explique Me Nadeau, c'est que la responsabilité en matière législative était parfaitement organisée et que tous les citoyens participaient à la chose publique au lieu d'en laisser la gestion à des professionnels de la brigade, à des trafiquants de votes. Lorsque les partis se cramponnent, au contraire, à leur égoïsme de classe ou se refusent à des réformes sérieuses et profondes, la démocratie est à la veille de sa perte.

Me Jean-Marie Nadeau, avocat et candidat à la direction du parti libéral provincial, commença ainsi une étude très approfondie des démocraties de l'antiquité, devant les membres du Cercle littéraire et musical, au Ritz.

Les années qui précéderont la chute de la démocratie athénienne et de la démocratie romaine, on observe la même décadence des mœurs qui se manifeste par le rôle prépondérant de l'argent

Vous serez enchanté de l'arôme de ce thé

"SALADA"

ORANGE PEKOE

LA VIE EN NOIR L'ar Stevens

"Pense-y pas, Arthur; c'est seulement papa qui allume la fournaise!"

Chaufez votre maison à l'huile et ne vous inquiétez plus au sujet de l'entretien de votre fournaise. Un contrat de l'Imperial Oil, avec service de livraison régi par la température, vous assure automatiquement confort, commodité et profit. Le brûleur à l'huile Esso offre, au point de vue de l'économie du combustible, des avantages que ne possède aucun autre brûleur. Renseignez-vous au sujet de notre mode de paiement par versements différés.

IMPERIAL OIL LIMITED

ANNÉE SAINTE VOYAGE EN EUROPE

Ce coupon me donne droit de participer au tirage d'un pèlerinage en Europe en 1950 sans autres conditions que celles énumérées ci-dessous.

- 1 — Répondre correctement à la question posée.
- 2 — Retourner le coupon dûment rempli à l'adresse suivante: Chef du tirage, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Toutes les semaines, un coupon semblable sera inséré dans le journal. Augmentez vos chances en remplissant autant de coupons que vous le désirez.

A NOTER: Aucun employé de l'Imprimerie Populaire et du "Devoir" n'est éligible.

COUPON

QUESTION: Combien de pèlerinages en Europe seront organisés sous les auspices du "Devoir" en 1950?

REPONSE:

NOM VILLE

ADRESSE PROVINCE

COMTE PROVINCE

Economisez temps et argent en construisant en BÉTON

Des structures de qualité supérieure, construites plus rapidement et à meilleur marché — voilà ce que vous assurent des charpentes et planchers en béton. Le béton convient admirablement aux immeubles commerciaux, usines, hôpitaux, écoles et églises, maisons de rapport, grands ou petits hôtels. Nul autre mode de construction n'offre autant d'avantages aux architectes, ingénieurs, propriétaires — et aux contribuables.

Ecrivez-nous pour renseignements traitant de la construction en béton.

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

IMMEUBLE CANADA CEMENT COMPANY, SQUARE PHILLIPS, MONTREAL

RIKIRIKI, DE VINCI, QUÉBEC, MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG, CALGARY

Propriétaires: Banque Canadienne Nationale

Architectes: M. Julien Perrault et ses associés, Montréal

Ingénieurs-conseils (quant au béton armé): MM. Lalonde et Valois, Montréal

Entrepreneurs généraux: Charles Durancieux Limitée, Montréal.

Les Rangers ont pris le devant - Le Canadien est blanchi

Don Raleigh a causé l'échec du club Détroit hier soir

Il a enregistré le but décisif à la manche supplémentaire — Les New-Yorkais mènent maintenant avec trois victoires contre deux défaites

Détroit, 21 — Les Ailes Rouges de Detroit et les Rangers de New-York continuent de batailler dans la série finale de la Coupe Stanley, emblème du championnat mondial du hockey professionnel majeur, et la lutte se poursuivra jusqu'à ce que l'un des deux adversaires ait obtenu quatre victoires car cette classique annuelle est de quatre de sept.

Hier soir ces deux équipes du circuit Clarence Campbell en venaient aux prises à l'Olympia en présence de plus de treize mille personnes et la lutte fut très serrée. Elle se termina par la victoire des Rangers au résultat de 2 à 1 lorsque Don Raleigh, pour la deuxième fois consécutive, réussit à enregistrer le but décisif, et cela au début de la manche supplémentaire, car les deux clubs étaient sur la glace depuis 1 minute et 38 secondes lorsque Don parvint à prendre Harry Lumley en défaut.

Grâce à cette victoire les Rangers ont pris le devant dans cette finale et ils mènent maintenant par trois gains contre deux échecs, et si les hommes de Lynn Patrick parviennent à l'emporter de nouveau samedi soir, à l'Olympia, les représentants de la métropole américaine seront proclamés champions du monde, après avoir terminé la saison régulière de la Ligue Nationale en quatrième position.

La joute d'hier soir a été vivement disputée et les deux gardiens de buts ont affiché une tenue sensationnelle. Les Rangers prirent les devants à la deuxième période lorsque Dunc Fisher prit une passe de Tony Leswick pour prendre Lumley en défaut.

Il restait moins de 2 minutes à jouer à la troisième période lorsque Ted Lindsay, aidé de Joe Carveth et Sid Abel, égala le résultat sur un lancer difficile. Un peu plus d'une minute et demie après le début de la période supplémentaire Don Raleigh comptait à son tour pour donner la victoire à ses coéquipiers.

Affichant une tenue terne et prudente les Ailes Rouges et les Rangers jouèrent une première période sans point alors qu'une seule punition fut infligée.

Après avoir fait déplacer Rayner, Pronovost passa à Gee, mais ce dernier manqua de précision et lança à côté des buts. Mickoski donna ensuite un lancer difficile à Lumley qui dut plonger pour écarter la rondelle.

Rayner dut sortir de ses buts au milieu de la période pour mettre Carveth en échec alors que ce dernier arriva seul et paraissait avoir le gardien de buts des Rangers à sa merci. Mickoski continua à se distinguer et dirigeait l'attaque des Rangers qui forçaient Lumley à se dépenser en le bombardant de tous les angles durant une punition à Stewart pour avoir fait tomber Kaleta. Lumley fut sensationnel durant son absence et empêcha les Rangers de compter.

Les Rangers faisant preuve de supériorité sur les Red Wings prirent une avance de 1 à 0 à la deuxième période qui paraissait très considérable pour les spectateurs à l'Olympia.

Les locaux eurent une chance unique de compter lorsque Rayner laissa ses buts déserts pour bloquer un lancer de Couture, mais Jim Wilson, qui prit le retour lança à côté des buts par une couple de pieds. Les Rangers revinrent alors à la charge et Fisher, posté près des buts mais le dos tourné prit une passe de 20 pieds de Tony Leswick pour prendre Lumley complètement en défaut sur un revers après 7.44 minutes de jeu.

Les Rangers résistèrent à une poussée furieuse lorsque Eddolls fut puni pour deux minutes pour avoir retenu. L'action se concentra devant les filets des Rangers mais Rayner bloqua tout ce qui vint

Le Montréal n'a pu jouer

La pluie est intervenue et les Royaux et les Petits Giants ont dû rester au repos — Toronto et Rochester sont vainqueurs

Jersey City, 21. — Les Royaux de Montréal n'ont pu faire face aux Petits Giants de Jersey City, hier après-midi, car la température était fort inclemente et les arbitres, après avoir consulté les règlements des deux équipes, ont décidé de retarder l'inauguration de la saison locale de la Ligue Internationale.

La pluie a commencé à tomber au cours de l'avant-midi et le terrain n'était nullement propice pour l'ouverture du baseball et les joueurs des deux camps durent rester au repos, tout en espérant pouvoir se reprendre cet après-midi.

Turk Lown, qui devait officier hier, sera de nouveau le choix du gérant Walter Ilston pour cet après-midi, car le pilote du club montrealais et le gérant général Buzz Bavasi sont confiants de voir cet artilleur remporter vingt victoires au cours des séries de 1950.

Comme on le sait, les Royaux auront à jouer douze parties à l'étranger avant de faire l'inauguration de sa saison dans la métropole canadienne, et la direction du Montréal serait satisfaite si ses porte-couleurs parvenaient à gagner la moitié de ces joutes.

Steve Lembo était très optimiste hier, car le receveur du Montréal s'est dit assuré de pouvoir prendre son poste derrière le marbre d'ici deux semaines, et cette nouvelle a fait énormément plaisir au pilote Alston, car il compte sur les services de ce joueur pour conduire son équipe au championnat de la ligue du président Frank Shaughnessy.

Les Giants de Jersey City seront de sérieux candidats au championnat pour la saison 1950, car ils alignent des jeunes, qui leur donneront de la rapidité, et les quelques vétérans qui sont encore avec le club sauront donner de l'expérience aux jeunes.

TORONTO VAINQUEUR

Syracuse, 21. — Les Chefs de Syracuse ont perdu leur première partie de la saison dans les séries de la Ligue Internationale, hier, car les Leafs de Toronto ont réussi à compter 7 points tandis que les locaux croisèrent le marbre que six fois.

Dans la seule autre joute disputée hier dans le circuit Shaughnessy le Rochester a pu vaincre les Orioles de Baltimore par 5 à 3. Cette joute prit fin à la huitième manche à cause de la loi du couvre-feu.

Toronto 041200000-7 6 1
Syracuse 10005000-6 7 3
Batteries: Possehl, Peterson (6) et Plumbo; Byerly, Blake (4), Burkhardt (7) et Hayworth.
Rochester 20210000-5 7 2
Baltimore 00000021-3 7 2

Belloise croit qu'il vaincra le Français Laurent Dauthuille

L'Américain se dit en excellente condition physique et prêt pour son combat du 1er mai, au Forum — A Montréal mardi prochain

S'il faut en juger par les rapports émanant de New-York où plusieurs journalistes locaux se trouvent actuellement, Steve Belloise n'a pas l'intention de badiner avec Laurent Dauthuille lorsqu'il se rencontrera au Forum à une semaine de lundi.

Un groupe d'entre eux se rendit au gymnase Stillman pour le voir à l'oeuvre hier après-midi, mais à l'oeuvre grande surprise Belloise ne pratiquait pas. Ils furent cependant reçus par son gérant, Eddie Walker, qui leur expliquait que Belloise était déjà en si bonne condition qu'il lui avait accordé un léger repos car il avait encore une dizaine de jours avant la date du combat. Il a expliqué qu'à 32 ans, Belloise atteignait beaucoup plus rapidement qu'un jeune boxeur le meilleur de sa condition et que de même il pouvait plus rapidement devenir surentraîné.

Belloise s'entraînera toutefois aujourd'hui et la joute de baseball ayant été contremandée hier, les journalistes auront alors l'opportunité de le voir à l'oeuvre.

Eddie Walker a confirmé la nouvelle que Belloise serait à Montréal mardi matin et qu'il terminerait son entraînement sur les lieux. Il a déclaré que Raoul Godbout lui avait donné l'assurance qu'il viendrait à lui fournir de solides compagnons d'entraînement dont le style ressemblerait à celui de Dauthuille.

Walker a expliqué qu'il n'avait jamais eu l'opportunité de voir le Français à l'oeuvre mais que par contre on lui en avait dit beaucoup de bien et a ajouté qu'il était déterminé à ce que Belloise l'emporte car ce dernier a reçu une offre pour rencontrer Ray Sugar Robinson à Philadelphie le 6 juin dans un match qui devrait attirer une recette très élevée. Il faudra toutefois qu'il l'emporte contre Dauthuille pour que cette offre soit maintenue.

Belloise fait de la boxe depuis 1938 et un regard sur son record démontre qu'il a remporté plus de victoires par mises hors de combat que par décision.

Il n'a subi que trois défaites par mises hors de combat. La première fut des son premier match professionnel alors qu'il fut envoyé au plancher par Vincent Jaska. Les deux autres furent aux mains de Tami Mauriello, alors un mi-lourd, et l'autre contre Ray Sugar Robinson.

Belloise a livré six combats cette année et les a tous gagnés. Il a défait Burl Charity par décision.



ON RECONNAIT SON MERITE — Nick Weslock, de Windsor, Ont., vient d'être choisi comme le meilleur golfeur amateur du Canada et l'on voit ici le joueur du club Essex recevant le trophée Pickens des mains du donateur, éditeur du magazine "Sports", lors d'une manifestation qui eut lieu récemment dans la Ville-Reine, sous les auspices de l'Association de Golf de l'Ontario.

Thomas Rowe officiera comme juge au départ cette saison

Il a été réengagé par Lucien Chartrand pour la saison 1950, et il sera vu à l'oeuvre lors des trois réunions locales

Le juge au départ Thomas Rowe est arrivé à Blue Bonnets et son premier bonjour fut pour la barrière de départ. Il la trouva en bon état mais ayant besoin de sa toilette printanière. Il s'est mis à l'oeuvre sans retard car les propriétaires et entraîneurs sont impatientes de voir leurs poulains et pouliches "à l'école" le plus tôt possible. Les exercices de départ de la barrière commenceront en fin de semaine.

Le secrétaire des courses, Jimmy Phelan, entrevoit la prochaine saison qui commencera le 20 mai avec optimisme. Jamais dans le passé sa liste de réservation n'a compté un aussi grand nombre de jeunes chevaux et cela est de bon augure. Des stables sont réservées pour une soixantaine de trois ans et une trentaine de deux ans. Le courrier quotidien apporte des demandes de réservations. Pas moins de 650 stables sont déjà réservées pour un total de 210 propriétaires et entraîneurs. Pour accommoder les nouveaux applicants Jimmy Phelan et Lester Snow devront chercher des écuries à l'extérieur.

Parmi les dernières applications reçues et acceptées se trouvent celles d'Angel Gonzales qui se dirigera vers la métropole dès la fermeture de Lincoln Downs le 6 mai. Un grand nombre de chevaux sont attendus de la piste de Providence, L'écurie de Gonzales comprend plusieurs bons chevaux appartenant à S. Massana, y compris Mezzanotte dont le dossier est impressionnant. En onze départs l'an dernier il a gagné trois fois, terminé trois fois deuxième et deux fois troisième, rapportant une somme de \$7,850 à son propriétaire. Ekle compte aussi Red, County Judge, Shipp Pass, Everplayful et Name Hygro.

W. L. Young a écrit de l'Ohio pour annoncer sa prochaine venue avec Sugar Man, Break, Hair Tonic, Fuzzy Muzzle, Streak of Dawn, Her Gift, High Stress, Here He Is et Flusher.

Une autre importante écurie qui viendra de Lincoln Downs est celle d'Anthony Vainovsky dont les chevaux ont remporté pas moins de 16 victoires l'an dernier. Elle comprend: Pure Silk, Daubers Girl,

Dandy Daughter, Opening Bid, Jack Rubins et Foxy Bea.
Anthony Vacca avec Bold Record et Devil's Guide, L. Venish avec Counsellor, Carlene M., Chicken Pie ainsi que L. E. Works avec Swift Fashion, Susie's Gift, Four Jays et Goldies Honey ont aussi obtenu leurs réservations.

Sam Andrews, le nouveau concessionnaire du restaurant de la piste, est arrivé de Floride avec Slacks Corner et Contortionist; Art Barolet, directeur du département des billets du mutuel, était un visiteur à la piste hier; Salvatore Truppa a téléphoné de Lincoln Downs pour réserver cinq places d'écurie; A. Gold a placé Son of Heels et Well Born sous la charge de l'entraîneur Frank Russell.

Les Pirates ne prirent pas de temps à frapper les lancers du gaucher Howie Pollet, qui avait gagné 20 parties la saison dernière. Le premier frappeur des Pirates, Teddy Beard, frappa la première balle lancée par Pollet pour un circuit. Stan Musial frappa deux des six coups sûrs des Cardinals, dont son deuxième coup de circuit de la saison.

PITTSBURGH AB P CS R A
Beard, cd 5 2 2 6 0
Murtaugh, 2b 5 0 1 1 2
Kiner, cg 4 0 0 3 0
Fernandez, 3b 4 0 0 2 0
Westlake, cc 4 1 2 1 0
Phillips, 1b 4 2 2 5 1
Rojek, ac 3 2 2 1 2
McCullough, r 4 0 0 6 0
Dickson, l 4 1 1 2 1
Totaux 37 8 10 27 6

ST-LOUIS AB P CS R A
Walker, cc 5 0 0 5 0
Schoendienst, 2b 4 1 1 3 1
Musial, cd 3 1 2 2 0
Garagiola, r 3 0 3 1 0
Gardella, l 4 0 0 7 0
Nelson, 1b 3 1 0 4 1
Hemus, 3b 4 1 2 1 0
Miller, ac 4 0 1 1 1
Pollet, l 0 0 0 0 1
aHowerton 1 0 0 0 0
Martin, l 0 0 0 0 1
Poholsky, l 0 0 0 0 0
bKazak 1 0 0 0 0
Boyer, l 0 0 0 0 0
cGardella 1 0 0 0 0
Deal, l 0 0 0 0 0
dBilko 1 0 0 0 0
Totaux 34 4 6 27 5

aFrappa pour Pollet à la 2e.
bFrappa pour Poholsky à la 5e.
cFrappa pour Boyer à la 8e.
dFrappa pour Deal à la 9e.
Pittsburgh 13040000-8
St-Louis 021000010-4

Sommaire: Erreurs: Phillips, Schoendienst, Musial, Nelson. Points produits par Beard, Rojek, Musial, McCullough, Dickson 2, Miller 2, Phillips, Murtaugh. Deux-butts: Hemus, Murtaugh, Rojek. Circuits: Beard, Musial, Phillips. But volé: Rojek. Lancers sur les buts: St-Louis 6, Pittsburgh 3. Buts sur balles: Dickson 3, Boyer 1. Retirés au bâton: Dickson 4, Pollet 2, Martin 2, Deal 1. Lanceur gagnant: Dickson. Lanceur perdant: Pollet. Arbitres: 3e, Cincinnati 1, St-Louis 2. Assistance: 4,235. Lancers d'aujourd'hui: St-Louis, Brecheen; Pittsburgh, Werle.

LES PARTIES
HIER
Eliminatoires Ligue Nationale
Rangers 2, Detroit 1
(Rangers mène série finale 4 de 7 par 3-2).
Eliminatoires coupe Memorial
Guelph 2, Canadien 0
(Canadien mène série finale de l'Est de 4 de 7 par 3-2).

Autre échec du Cleveland

Les Indiens de Lou Boudreau ont perdu hier par 5 à 4 au moins du Detroit dans l'unique joute de la Ligue Américaine

Cleveland, 21 — Les Indiens de Cleveland ont de nouveau perdu hier alors qu'ils étaient opposés aux joueurs du Detroit et c'est par le compte de 5 à 4 que les Tigres ont décroché la palme après une lutte fort contestée et très intéressante.

Au cours de la 9e manche le gérant du Cleveland, Lou Boudreau, a été blessé lorsqu'il reçut la balle sur le coude gauche alors qu'il était au bâton et qu'il faisait face à Ted Gray.

Boudreau se retira de la partie. Ray Boone courut pour lui et Al Rosen frappa son 2e coup de circuit de la saison, mais les Indiens étaient encore à court d'un point.

Gray n'alloua que six coups sûrs aux Indiens, par un manche, alors qu'il remporta sa première victoire de la saison. Les Tigres ont aussi obtenus six coups sûrs, mais ils en frappèrent trois à la 1ère manche et deux dans la 4e pour compter leurs points contre Wynn.

Le double de Mullins à la 1ère manche fit compter deux points et il compta lui-même sur un simple de Groth. Le deux-butts de Lipon fit aussi compter deux points à la 4e manche, et ils ont été les points décisifs.

DETROIT AB P CS R A
Lipon, ac 3 0 1 0 1
Priddy, 2b 4 1 1 2 4
Kell, 3b 3 1 0 2 0
Gertz, cd 4 0 1 3 0
Mullins, cg 4 1 1 2 0
Worley, cf 4 0 1 4 0
Kryhoski, 1b 3 1 0 6 0
Ginsberg, r 3 1 1 7 0
Gray, l 4 0 0 1 0
Totaux 32 5 6 27 5

CLEVELAND AB P CS R A
Mitchell, cg 4 1 2 4 0
Doby, cf 4 0 0 2 0
Vernon, 1b 4 0 0 9 2
Easter, cd 4 0 1 0 0
Gordon, 2b 4 0 0 2 0
Boudreau, ac 2 0 0 3 2
aBoone 0 1 0 0 0
Rosen, 3b 4 1 2 2 1
Murray, r 4 1 1 7 1
Wynn, l 0 0 0 0 2
Pieretti, l 1 0 0 0 1
bClark 1 0 0 0 0
Benton, l 0 0 0 0 0
cKennedy 1 0 0 0 0
Totaux 33 4 6 27 10

aCourut pour Boudreau à la 9e.
bFrappa pour Pieretti à la 7e.
cFrappa pour Benton à la 9e.

Détroit 30020000-5
Cleveland 10100002-4

Sommaire: Erreur: Wynn. Points produits par Mullins 2, Groth, Vernon, Lipon 2, Rosen 2. Deux-butts: Mullins, Mitchell 2, Murray, Lipon, Easter, Circuit: Rosen. Sacrifice: Lipon. Double-jeu: Gordon à Boudreau à Vernon. Lancers sur les buts: Detroit 4, Cleveland 5. Buts sur balles: Gray 2, Wynn 2, Pieretti 1. Retirés au bâton: Gray 6, Wynn 5, Pieretti 1. Frappé par le lanceur: Boudreau par Gray. Mauvais lancers: Gray 3. Lanceur gagnant: Gray. Lanceur perdant: Wynn. Arbitres: Terry, Boyer, Soar et Passarella. Temps: 2:33. Assistance: 4,964.

Les Cardinals ont battu les Pirates de St-Louis par 8 à 4 dans les séries de la Ligue Nationale — Les autres joutes remises

Saint-Louis, 21 — Les Cardinals de Saint-Louis ont dû baisser pavillon hier devant les Pirates de Pittsburgh dans la seule joute disputée dans les séries de la Ligue Nationale, car toutes les autres rencontres ont dû être remises à cause de l'inclemente de la température.

Les Pirates ne prirent pas de temps à frapper les lancers du gaucher Howie Pollet, qui avait gagné 20 parties la saison dernière. Le premier frappeur des Pirates, Teddy Beard, frappa la première balle lancée par Pollet pour un circuit. Stan Musial frappa deux des six coups sûrs des Cardinals, dont son deuxième coup de circuit de la saison.

PITTSBURGH AB P CS R A
Beard, cd 5 2 2 6 0
Murtaugh, 2b 5 0 1 1 2
Kiner, cg 4 0 0 3 0
Fernandez, 3b 4 0 0 2 0
Westlake, cc 4 1 2 1 0
Phillips, 1b 4 2 2 5 1
Rojek, ac 3 2 2 1 2
McCullough, r 4 0 0 6 0
Dickson, l 4 1 1 2 1
Totaux 37 8 10 27 6

ST-LOUIS AB P CS R A
Walker, cc 5 0 0 5 0
Schoendienst, 2b 4 1 1 3 1
Musial, cd 3 1 2 2 0
Garagiola, r 3 0 3 1 0
Gardella, l 4 0 0 7 0
Nelson, 1b 3 1 0 4 1
Hemus, 3b 4 1 2 1 0
Miller, ac 4 0 1 1 1
Pollet, l 0 0 0 0 1
aHowerton 1 0 0 0 0
Martin, l 0 0 0 0 1
Poholsky, l 0 0 0 0 0
bKazak 1 0 0 0 0
Boyer, l 0 0 0 0 0
cGardella 1 0 0 0 0
Deal, l 0 0 0 0 0
dBilko 1 0 0 0 0
Totaux 34 4 6 27 5

aFrappa pour Pollet à la 2e.
bFrappa pour Poholsky à la 5e.
cFrappa pour Boyer à la 8e.
dFrappa pour Deal à la 9e.
Pittsburgh 13040000-8
St-Louis 021000010-4

Sommaire: Erreurs: Phillips, Schoendienst, Musial, Nelson. Points produits par Beard, Rojek, Musial, McCullough, Dickson 2, Miller 2, Phillips, Murtaugh. Deux-butts: Hemus, Murtaugh, Rojek. Circuits: Beard, Musial, Phillips. But volé: Rojek. Lancers sur les buts: St-Louis 6, Pittsburgh 3. Buts sur balles: Dickson 3, Boyer 1. Retirés au bâton: Dickson 4, Pollet 2, Martin 2, Deal 1. Lanceur gagnant: Dickson. Lanceur perdant: Pollet. Arbitres: 3e, Cincinnati 1, St-Louis 2. Assistance: 4,235. Lancers d'aujourd'hui: St-Louis, Brecheen; Pittsburgh, Werle.

CLASSEMENT
Ligue Nationale
G. P. Moy.
Boston 2 0 1.000
Chicago 1 0 1.000
Pittsburgh 2 1 .667
Philadelphie 1 1 .500
Brooklyn 1 1 .500
St-Louis 1 2 .333
Cincinnati 0 0 .000
New-York 0 2 .000

Ligue Américaine
Washington à New-York.
Chicago à Detroit.
Boston à Philadelphie.
(Seules joutes au calendrier).

CLASSEMENT
Ligue Américaine
G. P. Moy.
St-Louis 2 0 1.000
Detroit 2 0 1.000
New-York 2 1 .667
Washington 1 1 .500
Philadelphie 1 1 .500
Boston 1 2 .333
Cleveland 0 2 .000
Chicago 0 2 .000

Les équipiers de Sam Pollock vaincus par les Billmores

Les joueurs du Guelph ont gagné la joute au Forum, par le compte de 2 à 0 — La prochaine rencontre aura lieu samedi soir, dans la Ville Reine

Le Canadien de Sam Pollock es-pérait bien éliminer les Billmores de Guelph hier soir alors que ces deux équipes en venaient aux prises au Forum dans la 5e partie de la série finale de l'est du Canada mais les calculs des Montrealais furent déjoués puisque les champions de l'Ontario s'assurèrent la victoire après une lutte fort intéressante, disputée devant plus de onze mille personnes.

Les Billmores de Guelph s'assurèrent la palme par le compte de 2 à 0 et par cette victoire les visiteurs sont maintenant confiants de l'emporter sur les champions du Québec car la prochaine rencontre aura lieu à Toronto, samedi prochain et si les porte-couleurs de l'entraîneur Pyke l'emportent de nouveau la série se terminera au Forum, mardi prochain, mais si c'est le contraire qui se produit le Canadien sera alors appelé à rencontrer les champions de l'ouest pour la possession de la coupe Memorial, emblème du championnat junior du Canada.

Le Canadien a semblé pêcher par accès de confiance hier car dans les deux premières périodes il a semblé se contenter de tenir l'adversaire en échec, réservant ses forces pour le dernier engagement. Malheureusement, cette tactique n'a pas réussi car ce sont les visiteurs qui eurent le dessus dans la 3e période car Clune et Plumb complétèrent leur tour pour le Guelph tandis que nos porte-couleurs furent impuissants à déjouer le cerbere Hicks, qui s'est surpassé dans ses filets.

À la suite des plaintes répétées des deux clubs au sujet de l'attitude des arbitres Morrison et Munday, dans les joutes précédentes, la direction de la C.A.H.A. a décidé de remplacer ces officiels par Shoultice et Lecroix pour la rencontre d'hier et ces deux officiels donneront pleine et entière satisfaction et s'acquittent admirablement bien de leur tâche.

Cliff Hicks fut sans contredit l'étoile de la partie d'hier et c'est grâce à sa magnifique tenue si le Canadien a subi l'échec et le cerbere du Guelph était tout joyeux après la rencontre car il venait d'enregistrer son premier blanchissage de la série.

Roger Morrisette, le gardien de buts du Tricolore, a également fait sensation hier soir et en réalité un seul point fut enregistré contre lui car lorsque les visiteurs complétèrent le dernier but de la partie Morrisette n'était pas dans ses filets car Sam Pollock avait décidé de retirer son cerbere du jeu dans la dernière minute et c'est dans un filet désert que Plumb lanca la rondelle pour le dernier point de la partie après avoir reçu une passe de Guidolin.

La première ligne d'attaque du Canadien, composée de Rose, Gould et Moore, a fait de l'excellent travail mais tous les efforts de ce trio furent vains et c'est dans un filet désert que Plumb lanca la rondelle pour le dernier point de la partie après avoir reçu une passe de Guidolin.

Le jeudi, 27 avril, au grand gymnase de la Palestre, il y aura démonstration de culture physique, d'athlétisme et d'aérobic. Outre les exercices d'ensemble exécutés par les groupes sélectionnés des sections féminine et masculine, le public verra de nombreux numéros d'équilibre, des tours de force et de souplesse, des exercices aux appareils ainsi que des courses comiques.

Les six quilleurs qui ont terminé la saison avec les meilleures moyennes dans la ligue des pompiers de Montréal formeront l'équipe qui portera les couleurs montrealaises. Ce sont: Marius Manseau, Arthur Girard, Max Vincent, Roland Durand, Hector Etienne et Jean Crépeau. L'équipe de Québec compte entre autres, deux joueurs qui participeront au grand tournoi de Columbus, Ohio. Les pompiers Raymond et Paré.

Démonstration de culture physique
Le jeudi, 27 avril, au grand gymnase de la Palestre, il y aura démonstration de culture physique, d'athlétisme et d'aérobic. Outre les exercices d'ensemble exécutés par les groupes sélectionnés des sections féminine et masculine, le public verra de nombreux numéros d'équilibre, des tours de force et de souplesse, des exercices aux appareils ainsi que des courses comiques.

Le jeudi, 27 avril, au grand gymnase de la Palestre, il y aura démonstration de culture physique, d'athlétisme et d'aérobic. Outre les exercices d'ensemble exécutés par les groupes sélectionnés des sections féminine et masculine, le public verra de nombreux numéros d'équilibre, des tours de force et de souplesse, des exercices aux appareils ainsi que des courses comiques.

Le jeudi, 27 avril, au grand gymnase de la Palestre, il y aura démonstration de culture physique, d'athlétisme et d'aérobic. Outre les exercices d'ensemble exécutés par les groupes sélectionnés des sections féminine et masculine, le public verra de nombreux numéros d'équilibre, des tours de force et de souplesse, des exercices aux appareils ainsi que des courses comiques.

Le jeudi, 27 avril, au grand gymnase de la Palestre, il y aura démonstration de culture physique, d'athlétisme et d'aérobic. Outre les exercices d'ensemble exécutés par les groupes sélectionnés des sections féminine et masculine, le public verra de nombreux numéros d'équilibre, des tours de force et de souplesse, des exercices aux appareils ainsi que des courses comiques.

Le jeudi, 27 avril, au grand gymnase de la Palestre, il y aura démonstration de culture physique, d'athlétisme et d'aérobic. Outre les exercices d'ensemble exécutés par les groupes sélectionnés des sections féminine et masculine, le public verra de nombreux numéros d'équilibre, des tours de force et de souplesse, des exercices aux appareils ainsi que des courses comiques.

Le jeudi, 27 avril, au grand gymnase de la Palestre, il y aura démonstration de culture physique, d'athlétisme et d'aérobic. Outre les exercices d'ensemble exécutés par les groupes sélectionnés des sections féminine et masculine, le public verra de nombreux numéros d'équilibre, des tours de force et de souplesse, des exercices aux appareils ainsi que des courses comiques.

Le jeudi, 27 avril, au grand gymnase de la Palestre, il y aura démonstration de culture physique, d'athlétisme et d'aérobic. Outre les exercices d'ensemble exécutés par les groupes sélectionnés des sections féminine et masculine, le public verra de nombreux numéros d'équilibre, des tours de force et de souplesse, des exercices aux appareils ainsi que des courses comiques.

Le jeudi, 27 avril, au grand gymnase de la Palestre, il y aura démonstration de culture physique, d'athlétisme et d'aérobic. Outre les exercices d'ensemble exécutés par les groupes sélectionnés des sections féminine et masculine, le public verra de nombreux numéros d'équilibre, des tours de force et de souplesse, des exercices aux appareils ainsi que des courses comiques.

Le jeudi, 27 avril, au grand gymnase de la Palestre, il y aura démonstration de culture physique, d'athlétisme et d'aérobic. Outre les exercices d'ensemble exécutés par les groupes sélectionnés des sections féminine et masculine, le public verra de nombreux numéros d'équilibre, des tours de force et de souplesse, des exercices aux appareils ainsi que des courses comiques.

Le jeudi, 27 avril, au grand gymnase de la Palestre, il y aura démonstration de culture physique, d'athlétisme et d'aérobic. Outre les exercices d'ensemble exécutés par les groupes sélectionnés des sections féminine et masculine, le public verra de nombreux numéros d'équilibre, des tours de force et de souplesse, des exercices aux appareils ainsi que des courses comiques.

Le jeudi, 27 avril, au grand gymnase de la Palestre, il y aura démonstration de culture physique, d'athlétisme et d'aérobic. Outre les exercices d'ensemble exécutés par les groupes sélectionnés des sections féminine et masculine, le public verra de nombreux numéros d'équilibre, des tours de force et de souplesse, des exercices aux appareils ainsi que des courses comiques.

Le jeudi, 27 avril, au grand gymnase de la Palestre, il y aura démonstration de culture physique, d'athlétisme et d'aérobic. Outre les exercices d'ensemble exécutés par les groupes sélectionnés des sections féminine et masculine, le public verra de nombreux numéros d'équilibre, des tours de force et de souplesse, des exercices aux appareils ainsi que des courses comiques.

Le jeudi, 27 avril, au grand gymnase de la Palestre, il y aura démonstration de culture physique, d'athlétisme et d'aérobic. Outre les exercices d'ensemble exécutés par les groupes sélectionnés des sections féminine et masculine, le public verra de nombreux numéros d'équilibre, des tours de force et de souplesse, des exercices aux appareils ainsi que des courses comiques.

Le jeudi, 27 avril, au grand gymnase de la Palestre, il y aura démonstration de culture physique, d'athlétisme et d'aérobic. Outre les exercices d'ensemble exécutés par les groupes sélectionnés des sections féminine et masculine, le public verra de nombreux numéros d'équilibre, des tours de force et de souplesse, des exercices aux appareils ainsi que des courses comiques.

ECOUTEZ LE RADIO BASEBALL
Dow
DEMAIN APRES-MIDI à 2 h. 30
CHLP - 1410 kc

Arrêter le narcomane n'est pas tout: Il faut encore essayer de le guérir

C'est ce que recommande un comité fédéral d'enquête — Etablissement spécial de réhabilitation à créer — Succès d'un programme semblable chez nos voisins

Ottawa, 21 (C.P.) — Le gouvernement fédéral, révèle-t-on, se prépare à ouvrir un nouveau front de combat dans sa lutte incessante contre le commerce illégal et l'abus des narcotiques. Ce qu'on cherche cette fois c'est à frapper au coeur du problème en établissant un centre d'expérimentation qui indiquera les méthodes pouvant le mieux aider à guérir les morphomanes.

Un exemple frappant de la nécessité d'un tel établissement nous est fourni par l'histoire d'un individu récemment relâché, après 5 ans de séjour, du pénitencier où l'avait conduit la possession illégale de drogues. Il était réarrêté dès le jour suivant, sous le même grief, quelques instants à peine après avoir absorbé lui-même une dose d'héroïne. «La drogue?... c'est la seule chose à laquelle j'ai pensé pendant les 5 dernières années!» disait-il.

Il n'était pas besoin de ce fait pour admettre, comme on l'a fait depuis longtemps, que le retranchement pur et simple des stupéfiants ne suffit pas à guérir les habitudes. C'est à ce problème que s'est attaché un comité technique spécial nommé par Ottawa en 1947 et voici ce qu'il recommande:

On compte présentement 200 narcomanes dans les bagnes fédéraux. Le comité propose que les ministères de la justice et de la santé établissent conjointement un centre de traitement pour ceux de ces 200 individus qui sont prêts à essayer de se guérir de ce vice. Cet établissement devrait comprendre une clinique de 50 à 75 lits.

Le meilleur du travail qu'on pourra y accomplir sera toutefois de changer les habitudes de pensée des détenus, de façon qu'ils ne soient pas portés à recourir de nouveau à la drogue quand ils devront affronter des situations désagréables à leur sortie de prison. On croit pouvoir y arriver par la discussion libre avec les psychiatres-consultants, par un complet rétablissement physique et par un entraînement à de nouvelles tâches manuelles ou intellectuelles qui leur donnera une source sûre de revenus et emploiera utilement leurs loisirs.

On dit qu'un essai de ce genre a guéri 55 p. c. des habitués aux Etats-Unis, pour des périodes variant de 6 mois à 6 ans. C'est une expérience à tenter même si elle ne devait sauver que le petit nombre.

Dans le domaine international de la lutte aux narcotiques, le

même comité cherche à établir des méthodes rapides d'identification et d'analyse des drogues — y compris les synthétiques — pour retrouver leur pays d'origine et aider ainsi à concentrer la répression sur les principaux Etats producteurs.

Parmi les stupéfiants, les plus nocifs — et les plus appréciés des narcomanes — sont l'opium, la morphine et l'héroïne. La marihuana et la cocaïne ne subissent pas aussi fortement leurs effets; mais ceux-ci ne détestent pas d'y recourir à l'occasion, à cause du sentiment passager de confiance en eux-mêmes qu'elle leur donne, au moment d'accomplir un crime.



Le Dr Arthur-F. Vallée, chef du service de radiologie de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, est le président de la campagne de souscription en faveur des Scouts catholiques de Montréal. L'objectif à atteindre est \$100,000 qui serviront à faire face aux besoins des groupements de scouts catholiques durant les trois prochaines années. (Photo Larose)

La pêche à la truite est ouverte

Québec, 21. — Depuis mercredi, le 19 avril, les amateurs de pêche à la truite peuvent se livrer à leur sport favori, partout où les lacs et les rivières se sont débarrassés des glaces, car la pêche sous la glace demeure défendue. Il n'est pas permis de faire des trous dans la glace, même après le 19 avril pour y introduire des lignes ou autres agres de pêche.

Pour les résidents de la province de Québec le permis de pêche est de \$1.10; pour les non-domiciliés le permis de saison est de \$15 et le permis de trois jours de \$5. Tous les permis sont valables pour la femme et les enfants de moins de 18 ans.

Deux projets pour le carré Berri

Les négociations se poursuivent à l'hôtel de ville au sujet de l'aménagement d'un terminus de la Provincial Transport, au coin des rues de Berri et de Montigny. Les autorités de cette dernière compagnie ont rencontré celles de la ville de Montréal à ce propos, hier matin.

De leur côté, MM. Emery Sauvé et J.-R. Dansereau, respectivement président et gérant de l'Association des détaillants en quincaillerie, ont également eu une entrevue avec les membres du Comité exécutif, en vue de la construction d'une salle d'exposition au carré Berri.

Pour répandre "Le Devoir"

Un lecteur qui regrette, à cause de ses obligations familiales, de ne pouvoir participer à la souscription en faveur du "Devoir" écrit ce qui suit:

"Je continuerais toutefois à lire "Le Devoir" qui est certainement l'un de nos meilleurs quotidiens. Je le lis d'ailleurs depuis sa fondation et je ne manquerais pas de recommander à ceux que j'ai l'occasion de rencontrer la souscription qui est faite actuellement en vue de stabiliser la situation financière de ce journal."

SOUSCRIVEZ A LA CAMPAGNE DES AMIS DU "DEVOIR"

PLATEAU 515 LOCAL 330

Société généalogique canadienne-française

La Société généalogique canadienne-française tenait récemment sa 68e assemblée plénière, à la bibliothèque municipale de Montréal. Le conférencier invité était le R. P. Conrad-Morin, O.F.M., professeur à l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal. Il avait intitulé sa causerie: "Les archives que j'ai consultées à Rome et à Paris".

Archives de Rome

Ayant passé huit années à Rome (1937-1945) ainsi que les années 1938, 1939 et 1949 à Paris, le R. P. Morin donna une causerie sur les archives qu'il a consultées en ces deux grandes capitales durant le temps qu'il y a séjourné. Il montra d'abord comment, une fois bien fixé sur l'objet de ses recherches, il a trouvé en Carl Russel Fish (*Guide to the materials for American history in Roman Libraries and Archives*), et en A. Vidler (*Annuaire des bibliothèques et des archives*) des guides précieux qui lui ont permis de savoir où exactement il fallait diriger ses investigations pour rencontrer de la documentation canadienne. A Rome, il a opéré des recherches méthodiques, durant huit années, dans les vastes dépôts du Vatican et de la Propagande surtout, dans le but d'y transcrire ou photographier tout texte concernant l'Eglise canadienne sous le régime français. Il a fait remarquer, toutefois, que toutes les archives du Saint-Siège ne sont pas au Vatican. Les principales et les plus nombreuses relatives à l'histoire canadienne (et cela jusqu'à 1908) se trouvent au palais de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Archives de Paris

A Paris, son travail d'enquête s'est effectué surtout au ministère des Affaires étrangères où il a été reçu avec grande courtoisie. Le principal dépôt parisien qui intéresse le Canada est sans contredit celui des Archives nationales du fait que là se trouvent les anciennes archives du ministère de la Marine et du ministère des Colonies dont dépendait la Nouvelle-France. De plus, on trouve aux Archives nationales tout ce qui concerne Paris et le département de la Seine (notamment, fait digne de remarques pour les généalogistes, les séries L et S pour les paroisses et Z-1 pour les notariats et tabellionages, V pour la Prévôté, etc.), tandis que les registres d'Etat civil des autres localités et régions de France ainsi que les minutes de bon nombre de notaires se trouvent aux archives communales (séries GG et E) et aux archives départementales (séries B, E et G) des chefs-lieux respectifs. Il serait téméraire, affirma le conférencier, d'entreprendre la consultation de tous ces riches dépôts français sans s'enquérir, au préalable, des nombreux inventaires tant manuscrits qu'imprimés qui existent et que nous fait connaître l'Etat des inventaires des archives nationales, départementales, communales et hospitalières au 1er janvier 1937, publié sous la direction de M. Henri Courteault.

Bref pèlerinage à Rome,

Le R. P. Morin conduisit ensuite ses auditeurs dans la Ville Eternelle grâce à des projections, dont un bon nombre en couleurs prises par lui-même, illustrant la Rome profane (tant moderne qu'antienne), la Rome chrétienne et mariale, et la Rome papale, c'est-à-dire la Rome qui passe, la Rome qui vit et la Rome qui ne meurt pas ou la Papauté dont nous pûmes ainsi admirer le domaine temporel, le Vatican, avec sa splendide basilique Saint-Pierre, ses palais spacieux (dont celui des archives et de la bibliothèque comme celui des appartements privés du Pape) et ses beaux jardins, de même que la figure si attachante et si bienfaisante du Souverain Pontife glorieusement régnant, Sa Sainteté Pie XII.

Résolution à M. St-Laurent

A l'issue de la réunion, les membres de la Société généalogique canadienne-française ont adopté à l'unanimité la résolution suivante: "L'adresse du premier ministre du Canada, le T. H. M. Louis Saint-Laurent, et de l'archiviste du Canada, M. Wm. Kaye Lamb: "Considérant que le dépôt des Archives publiques du Canada contient beaucoup de documents relatifs à la généalogie canadienne-française et que les études généalogiques sont de plus en plus en vogue au Canada, les membres de la Société généalogique canadienne-française, réunis en assemblée plénière, recommandent pour la garde et la mise en valeur de tels documents soit compétent un spécialiste qui soit compétent non seulement en archivistique mais aussi en généalogie canadienne-française".

Ligue anticommuniste canadienne

Avis de convocation

Le dimanche soir 23 avril 1950, à 8 h. 30 précises, en la salle Ju Plateau, 3710 rue Calixa-Lavallée, concert de trente minutes par Gérard Barbeau.

"Les communistes sont-ils pour le progrès et la paix?", par M. le chanoine Clavel, de Paris, éminent prédicateur du carême à Notre-Dame, pionnier dans l'oeuvre de relèvement de la classe ouvrière; en France, fondateur dès 1920 de l'hebdomadaire Le réveil social et du centre ouvrier La maison du peuple.

Réponses aux questions de l'auditoire. Cette soirée est patronnée par la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, dont le siège social se trouve au numéro 855 est, rue Sherbrooke, Montréal. Cette association groupe les Canadiens de la France, en vue de fortifier par l'union leur action dans la famille et la société, selon leur devise: "Vers la justice par la charité". Entrée gratuite.

L'O.N.U. DANS LE NORD DE LA GRECE

Les initiales de l'O.N.U., symbole d'espérance

(Par un correspondant spécial des Nations Unies)

II

Athènes. — Les abords de la ville d'Edessa, sur la route qui vient de Salonique, présentent un spectacle inoubliable. Au début du printemps, des champs et les riches terres, de part et d'autre de la route, sont parsemés d'aman-diers en fleurs. Cependant, ce qui retient l'attention des délégués et du personnel de la Commission spéciale des Nations Unies pour les Balkans, en tournée d'inspection sur les frontières nord de la Grèce, ce fut la ville même.

Edessa, qui fut la capitale de l'antique Macédoine, est accrochée au sommet d'une falaise abrupte, toile de fond imposante à la plaine environnante, cernée de montagnes à une extrémité de la falaise, une cascade se précipite, à l'autre, la route trace ses lacets.

Un jour de mars, vers midi, un long convoi de jeeps, suivi d'un camion à bagages, grimpa au flanc de la falaise, et ce convoi aurait pu facilement être inquis dans un pays qui, en dix ans a connu les rigueurs de deux invasions et d'une après guerre civile. Toutefois, les habitants ne s'émeurent pas. Il était facile de voir que les occupants des jeeps étaient sans armes; et chaque voiture arborait le pavillon bleu et blanc bien connu, ainsi que les lettres grecques O.H.E., l'équivalent de notre O.N.U.

Si la Commission est habituée dans ses déplacements, à l'accueil amical des Macédoniens et des habitants de la Thrace, elle ne s'attendait cependant pas à l'enthousiasme de la population d'Edessa. La falaise franchie, le convoi entra dans les rues poussiéreuses de la ville et fut immédiatement entouré de garçons et de filles de tous âges, gesticulant et poussant des acclamations. Le foule grossit rapidement, et bientôt, un chant s'éleva, repris par tous, que les interprètes traduisirent: "Ramenez nous nos frères..."

Le problème évoqué par ce chant, celui du rapatriement des enfants grecs chassés de leurs foyers par la guerre civile, n'est pas du ressort direct de la Commission. L'Assemblée générale des Nations Unies l'a spécifiquement confié à la Croix-Rouge internationale d'une part, aux organisations du Croissant-Rouge, de l'autre.

Toutefois, parmi les instructions de la Commission, figurent notamment la tâche d'observer la situation dans les Balkans, mais le devoir de tenter tous efforts possibles en vue de faciliter la reprise des relations normales entre la Grèce et ses voisins du Nord, l'Albanie, la Bulgarie et la Yougoslavie.

Au cours de leur inspection des régions frontalières de la Grèce, les membres de la Commission se sont vu soumettre à diverses reprises le problème du rapatriement des enfants. C'est à la suite de ces expériences, à raison des demandes incessantes pour le retour des enfants, que M. Sam Atyeo (Australie), président de la Commission pendant le mois de mars, a déclaré:

Ernest Fredette subira son procès aux Assises en octobre

Sherbrooke, 21 (D.N.C.) — Ernest Fredette, 22 ans, de Comptonville, a été condamné hier, par le juge Joseph Marier, de la Cour des sessions, à subir son procès aux Assises criminelles à Sherbrooke, cet automne.

Fredette devra répondre à une accusation de manslaughter, en marge de la mort de M. Joseph Vaillancourt, 48 ans, d'Ayer's Cliff, décédé le 10 avril dernier à la résidence d'un ami, M. Archaire Paré, de Compton, chez qui on l'avait transporté.

La mort de Vaillancourt est attribuable, a révélé le Dr Jean-Marie Roussel, l'un des six témoins entendus à l'enquête préliminaire du prévenu, à une hémorragie consécutive à une fracture du crâne longue d'au moins six pouces et probablement causée par le choc violent du crâne contre une surface plane telle que la chaussée.

Un autre témoin, M. Gérard Dessureault, 38 ans, d'Asbestos, a déclaré qu'il accompagnait Vaillancourt quand, sur la route de Bromptonville, près de Sherbrooke, un individu, qu'il a identifié comme étant Fredette, a frappé la victime avec son poing à la suite d'une courte discussion au sujet de l'auto de Vaillancourt, que l'accusé disait être mal stationnée le long de la route. L'incident survint le samedi de Paques et la victime n'a expiré que le lundi suivant, après avoir refusé, cependant, après l'incident, de se faire conduire chez un médecin, disant que "ça n'était pas grave".

Clermont Fredette, 19 ans, frère d'Ernest, qui accompagnait celui-ci, accusé de complicité après le fait, a subi son enquête préliminaire hier. Cité à son examen volontaire, il devait revenir devant la Cour cet avant-midi.

ré au cours d'une conférence de presse: "S'il est un obstacle à la reprise de relations normales entre la Grèce et ses voisins du Nord, c'est bien ce problème complexe et pénible."

Ce que deviendront les quatorze croix du Champ de Mars

Les milliers de personnes qui ont assisté au chemin de Croix le soir du Vendredi saint sont intéressées à savoir que deviendront les quatorze croix des stations. Voici la réponse:

1. La première sera envoyée, par avion de la Curtiss Air Tours, à Rome, à Son Excellence Monseigneur Paul-Emile Léger, nouvel archevêque de Montréal.
2. La deuxième à Son Excel-

3. Une à M. Camilien Houde pour être installée sur sa demeure privée.
4. Une à M. J.-M. Savignac, pour être installée sur sa demeure privée.
5. Une à M. Paul Dozois, membre de l'exécutif, pour être installée sur sa demeure privée.
6. Une à M. Albion Jetté, président du Comité de la Croix de l'Année sainte.

7. Une à M. Hervé Garneau, vice-président.
8. Une à M. Hubert Taffet, secrétaire.
9. Une à M. Emile Aubertin, trésorier.
10. Une à M. Joseph Langevin, membre.
11. Une à M. Paul Boisvert, membre.
12. Une au monastère des RR. PP. du Saint-Sacrement.
13. Une au séminaire Saint-Sulpice (presbytère Notre-Dame de Montréal).
14. Une à la maison provinciale des Clercs Saint-Viateur, sur la demande du prédicateur, le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V.

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 samedi compris — Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir — Plateau 5151

MESSIEURS... Regarnissez votre garde-robe chez Dupuis où les prix sont à la portée de votre budget.

Si vous ne pouvez venir au magasin... signalez Plateau 5151 — local 300

Chemises "FORSYTH" 3.95

Beau broadcloth de coton SANFORISE tissé serré et au beau fini luisant. Choix de teintes en vogue pour la saison... bleu, gris et beige. Col semi-rigide à même... manchette boutonée. Longueur de manches 33 à 35 — Encolure 13 1/2 à 17.

Chemises "MIGO" 4.95

Confectionnées soigneusement de belle rayonne aux teintes vives et gaies pour l'été... bleu pâle et bleu foncé, gris perle, brun pâle et brun foncé, beige, marron et maïs. Modèle avec col à pointes à même genre California. Encolures petites, moyennes et grandes.



Choisissez votre PALETOT DE PRINTEMPS

CHEZ DUPUIS UN PRIX DUPUIS 55.00

15% COMPTANT Solde par mensualités Supplément équitable

Fin tissu de gabardine tout laine... Confection soignée et coupe impeccable. Modèle ample "Slip-on" si populaire qui vous donnera élégance, confort et belle apparence. Choix de teintes en vogue... faon, gris acier, gris-bleu. Toutes les tailles 35 à 48.



Achat spécial! Soldes de séries Souliers nouveaux... pointures 6 à 12 largeurs variées

SERIES DESASSORTIES DE QUALITES SUPERIEURES A UN SEUL BAS PRIX. SPECIAL DUPUIS, LA PAIRE

Fabrication supérieure dans les marques les plus avancées connues. Cuir de haute qualité dans les nouveaux tons de brun, bourgogne, aints qui noir. Nouvelles formes élégantes et chaussant parfaitement.

8.95

Ouverts CE SOIR jusqu'à 9 h. chez DUPUIS

DUPUIS — rez-de-chaussée, St-Christophe

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS président A. J. DUGAL vice-président

Café-Thé Confiture

ADOPTEZ LES PRODUITS DESY

RÉCOMMENDÉS LES MEILLEURS

J.-A. DESY L^{re} MONTRÉAL

"LE DEVOIR présente..."

ANNÉE SAINTE

Pèlerinage à Rome avec audience du Saint-Père et visites des sanctuaires de Lourdes et Lisieux

Sous la direction de M. l'abbé Bruno PRESSEAU, Curé de la paroisse St-Joseph de Bordeaux, aumônier-adjoint de la Fédération des Dames de Ste-Anne du diocèse de Montréal, 1630, rue Viel, Montréal, Qué.

47 JOURS — \$1218.00

DEPART: le 22 septembre

RETOUR: le 7 novembre

BUREAU TRAVELAIDE

B.-A. Turcotte, Jules Desmarais, président, secr. exécutif

20 mezzanine, Imm. Dom. Square 1010, rue Ste-Catherine O., Montréal

Téléphone: PLATEAU 5077

LES PELERINAGES EN EUROPE DU JOURNAL

LE DEVOIR

434, rue Notre-Dame est, Montréal

NOM.....

ADRESSE.....

TELEPHONE.....

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS 20/9

lunettes

examen de la vue

verres optiques

Albony PHILIE o.a. assisté optométristes diplômés

PLATEAU 515 LOCAL 330

Dupuis Frères